

2016

RAPPORT ANNUEL ANNUAL REPORT



Avant-propos du Président



Paolo Pasqualis
Président du CNUE 2016
CNUE President 2016

Dans la continuité du Plan 2020 des notaires d'Europe, nous avons œuvré en 2016 pour intensifier les relations entre le CNUE et les notaires de chaque Etat membre. L'objectif était triple : mieux faire connaître notre organisation, mieux faire connaître les enjeux européens sur lesquels nous travaillons et, enfin, mieux faire connaître les différents outils développés à l'attention de nos confrères européens. Sur ce dernier point, les résultats concrets obtenus au cours de l'année écoulée sont très positifs :

- Notre engagement en faveur de la formation des notaires européens n'a pas été démenti. Le coup d'envoi du programme de formation II « L'Europe pour les Notaires – Les Notaires pour l'Europe », a été donné à Vienne à la fin du mois de janvier 2016. Il prévoyait l'organisation de 11 séminaires dans 11 Etats membres focalisés sur le règlement européen relatif aux successions internationales et ce, jusqu'en 2017.
- La plateforme EUFides a accueilli au mois de mars deux nouveaux membres, les notariats allemand et néerlandais, ce qui conduira à une forte augmentation de ses utilisateurs et des dossiers traités dans les prochains mois.
- Le Réseau Notarial Européen a ouvert au mois de juillet sa plateforme en ligne qui met à disposition des notaires d'Europe toute une série d'outils pratiques. Plusieurs centaines de confrères et consœurs sont d'ores et déjà inscrits sur la plateforme.

Concernant les relations avec les notariats, le CNUE a multiplié cette année les rencontres avec les responsables politiques nationaux. J'ai pu à de multiples occasions défendre la position du CNUE sur nos différents dossiers politiques d'intérêt, promouvoir l'institution notariale dans les

Suite page 4

President's Foreword

Building on the Notaries of Europe 2020 Plan, we worked in 2016 to step up relations between the CNUE and the notaries in the Member States. There was a threefold aim, which was to raise awareness of our organisation, the European issues we work on and also the various tools developed for our European colleagues. On this last aspect, the results obtained during the past year are very positive:

- *We had a clear commitment to training European notaries. The kick-off for the Training II Programme "Europe for Notaries – Notaries for Europe" was given in Vienna at the end of January 2016. Eleven seminars were planned in eleven Member States focusing on the European regulation on international succession, continuing into 2017.*
- *The EUFides platform welcomed the German and Italian notariats as new members in March. This will lead to a considerable increase in user numbers and files processed in the coming months.*
- *The European Notarial Network opened its online platform in July, providing notaries with a series of practical tools. Several hundred notary colleagues have already registered to use the platform.*

On the subject of relations with the notariats, the CNUE organised many meeting with national policy-makers. On numerous occasions I was able to defend the CNUE's positions on political issues of interest, to promote the notarial institution in countries wishing to join the

Continued on page 4

Suite de la page 3

pays ayant vocation à rejoindre l’Union européenne et mettre en exergue la plus-value d’un notariat fort dans les pays sous la menace de réformes structurelles économiques.

Sur les dossiers politiques, nous avons accueilli avec enthousiasme le consensus trouvé entre les institutions européennes sur le règlement relatif aux documents publics. Les droits des couples européens ont également connu une importante avancée avec la mise en place d’une procédure de coopération renforcée pour les deux règlements relatifs aux régimes matrimoniaux et aux effets patrimoniaux des partenariats enregistrés.

Tant au niveau pratique que juridique, le CNUE et les institutions européennes vont dans le bon sens : celui de trouver des solutions efficaces pour les praticiens qui doivent en assurer la pleine application sur le terrain et pour les citoyens dont les droits bénéficient d’une sécurité juridique toujours renforcée en situation transfrontalière.

Paolo Pasqualis
Président du CNUE 2016

Continued from page 3

European Union and highlight the benefit of a strong notariat in those countries threatened with economic structural reforms.

As for the legal dossiers, we welcomed the consensus reached between the European institutions on the regulation on public documents. There was also significant progress for the rights of European couples with the implementation of an enhanced cooperation procedure for the regulations relating to matrimonial property regimes and the property consequences of registered partnerships.

Both on a practical and legal level, the CNUE and the European institutions are moving in the right direction. This means finding effective solutions for practitioners, who must guarantee they are applied properly in practice, and for citizens, who benefit from ever-stronger legal certainty in cross-border situations.

Paolo Pasqualis
2016 CNUE President

Sommaire

Contents

Gouvernance / <i>Management</i>	p 7
Au service des citoyens et de l’État / <i>At the Service of Citizens and the State</i>	p 11
Une année en revue / <i>A Year in Review</i>	p 15
Focus sur les notariats / <i>Notariats’ Corner</i>	p 37
Dossiers juridiques / <i>Legal Dossiers</i>	p 45
Relations extérieures / <i>External Relations</i>	p 59
Communication	p 65

Le CNUE en Bref

The CNUE in Brief

Le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) est l'organisme officiel et représentatif de la profession notariale auprès des institutions européennes. Porte-parole de la profession, il dispose du pouvoir de négociation et de décision pour l'ensemble des notariats de l'Union européenne et, donc, pour près de 40 000 notaires européens.

Le CNUE représente les notariats de tous les États membres connaissant cette institution : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Le notariat turc bénéficie quant à lui du statut d'observateur. Les notariats européens sont représentés au sein du CNUE par les présidents des organismes nationaux du notariat.

Le CNUE a été fondé en 1993, au moment de l'achèvement du marché unique; il dispose depuis cette date d'un bureau permanent situé au cœur de l'Europe, à Bruxelles. Depuis 2003, le CNUE a pris la forme d'une ASBL (Association sans but lucratif) de droit belge.

Le CNUE contribue activement à tout processus décisionnel des institutions européennes qui touche les domaines intéressant la vie juridique du citoyen et des entreprises, l'accès à la justice, la protection du consommateur ou encore la promotion du notariat. Il développe également des espaces d'information pour les citoyens européens, organise avec ses membres des formations transfrontalières pour les notaires et impulse la mise en place d'outils pratiques pour les notaires. Ceci, toujours dans l'idée de faciliter l'exercice de leurs droits par les citoyens en situation de mobilité transfrontalière.

The Council of the Notariats of the European Union (CNUE) is the official body representing the notarial profession in dealings with the European institutions. Speaking for the profession, it has negotiating and decision-making powers on behalf of all the notariats of the European Union, so some 40 000 European notaries.

The CNUE represents the notariats of all EU Member States familiar with this institution: Austria, Belgium, Bulgaria, Croatia, the Czech Republic, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Malta, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Slovenia and Spain. Turkey has observer member status. The European notariats are represented in the CNUE by the presidents of the national notarial bodies.

The CNUE was set up in 1993 when the Single Market became a reality. It has a permanent office situated in the heart of Europe, in Brussels. Since 2003, the CNUE has taken the form of an ASBL (Association sans but lucratif - non-profit organisation) under Belgian law.

The CNUE makes an active contribution to all of the European institutions' decision-making processes that relate to areas affecting the legal aspects of citizenship and running a business, access to justice, consumer protection and promoting the notariat. It also develops its information areas for European citizens, organises cross-border training for notaries with its members and encourages the creation of practical tools for notaries. Always with the idea of making it easier for citizens with cross-border mobility to exercise their rights.

Carte des membres du CNUE

Map of CNUE Members

Membres effectifs / Full Members

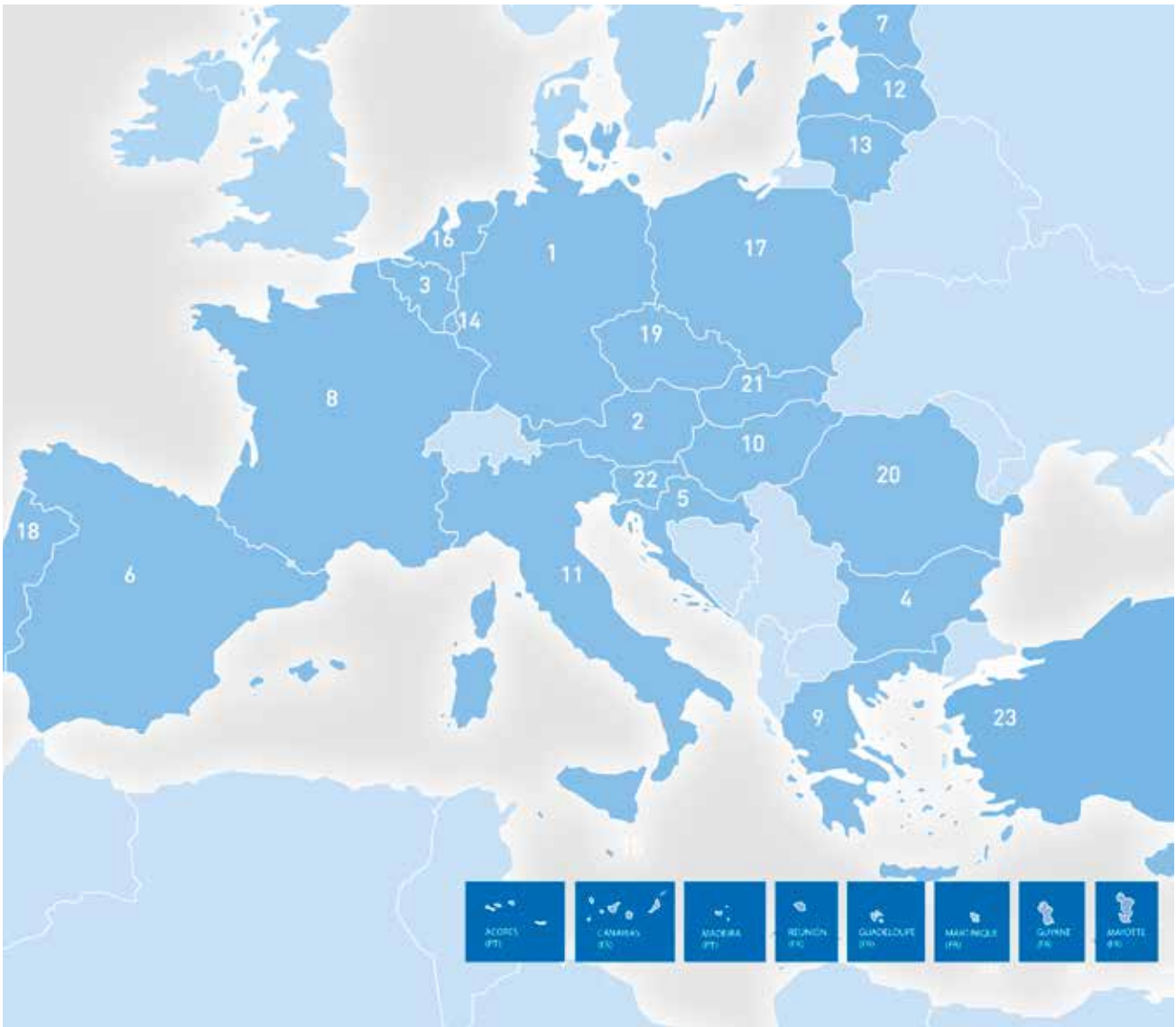
	1) Allemagne / Germany Bundesnotarkammer Nombre de notaires / Number of notaries: 7088		13) Lituanie / Lithuania Lietuvos Notaru Rūmai Nombre de notaires / Number of notaries: 263
	2) Autriche / Austria Österreichische Notariatskammer Nombre de notaires / Number of notaries: 489		14) Luxembourg Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg Nombre de notaires / Number of notaries: 36
	3) Belgique / Belgium Conseil International du Notariat Belge Nombre de notaires / Number of notaries: 1532		15) Malte / Malta Kunsill Notarili ta' Malta Nombre de notaires / Number of notaries: 359
	4) Bulgarie / Bulgaria Chambre des Notaires de Bulgarie Nombre de notaires / Number of notaries: 663		16) Pays-Bas / The Netherlands Koninklijke Notariële Beroepsorganisatie Nombre de notaires / Number of notaries: 1311
	5) Croatie / Croatia Hrvatska javnobilježnička komora Nombre de notaires / Number of notaries: 314		17) Pologne / Poland Krajowa Rada Notarialna Nombre de notaires / Number of notaries: 3326
	6) Espagne / Spain Consejo General del Notariado Nombre de notaires / Number of notaries: 2793		18) Portugal Ordem dos Notários Portugal Nombre de notaires / Number of notaries: 373
	7) Estonie / Estonia Eesti Vabriigi Notarite Koda Nombre de notaires / Number of notaries: 92		19) République tchèque / Czech Republic Notarska komora Ceske republiky Nombre de notaires / Number of notaries: 444
	8) France Conseil Supérieur du Notariat Français Nombre de notaires / Number of notaries: 9802		20) Roumanie / Romania Uniunea Națională a Notarilor Publici din România Nombre de notaires / Number of notaries: 2494
	9) Grèce / Greece Conseil National du Notariat Grec Nombre de notaires / Number of notaries: 3100		21) Slovaquie / Slovakia Notárska komora Slovenskej republiky Nombre de notaires / Number of notaries: 339
	10) Hongrie / Hungary Magyar Országos Közjegyzői Kamara Nombre de notaires / Number of notaries: 316		22) Slovénie / Slovenia Notarska Zbornica Slovenije (logo 22) Nombre de notaires / Number of notaries: 93
	11) Italie / Italy Consiglio Nazionale del Notariato Nombre de notaires / Number of notaries: 4704		
	12) Lettonie / Latvia Latvijas Zvērinātu notāru padome Nombre de notaires / Number of notaries: 108		

Membre observateur / Observer Member



23) Turquie / Turkey
Türkiye Noterler Birliği

Nombre de notaires / Number of notaries: **1575**



Conseil d'administration du CNUE 2016

2016 CNUE Board



PRÉSIDENT DU CNUE 2016
2016 CNUE PRESIDENT
PAOLO PASQUALIS
(Italie / Italy)



VICE-PRÉSIDENT ENTRANT DU CNUE 2016
2016 CNUE INCOMING VICE-PRESIDENT
JOSÉ MANUEL GARCÍA COLLANTES
(Espagne / Spain)

Administrateurs / Directors



ANNE SAABER
(Estonie / Estonia)



ADAM TÓTH
(Hongrie / Hungary)



JANIS SKRASTINS
(Lettonie / Latvia)



GEERTJAN SARNEEL
(Pays-Bas / The Netherlands)



MARIUSZ BIALECKI
(Pologne / Poland)

Au service des citoyens et de l'État

At the Service of Citizens and the State

La mission du notaire: établir des actes authentiques

La mission du notaire, qu'il exerce par délégation, au nom de l'Etat qui le nomme et lui accorde le statut d'officier public, est celle de conférer l'authenticité aux actes juridiques et aux contrats qu'il établit pour ses clients. Authentifier un acte consiste, pour le notaire, à recueillir et exprimer impartialement et dans le respect de la loi, la volonté de ses auteurs. En apposant le sceau de l'Etat à côté de la signature des parties sur l'acte qu'il rédige, le notaire est responsable sur le fond comme sur la forme. Ayant une valeur semblable à une décision de justice, l'acte authentique ne peut être contesté, sauf par la voie judiciaire. Possédant une force probante qui s'impose tant à la justice qu'à l'administration et aux tiers, il est également revêtu de la force exécutoire, qui permet aux parties contractantes d'obtenir directement l'exécution de leurs obligations réciproques devant la Justice.

L'authentification des actes et des contrats est un service public, généralement soumis à des règles de maillage territorial et d'encadrement tarifaire. Le notaire est par ailleurs tenu à une obligation d'instrumenter: il ne peut refuser son ministère à celui qui le demande et ce, bien qu'il y ait parallèlement un libre choix du notaire officier public par le citoyen.

Le notaire garantit la publicité de l'acte authentique vis-à-vis des tiers et de l'Etat en l'inscrivant aux registres publics prévus à cet effet. Il est aussi responsable de sa pérennité, car il doit en conserver l'original dans ses archives et en délivrer des copies authentiques.

The notary's mission: establishing authentic instruments

The notaries' mission, which they carry out as delegates of the State that nominates them and accords them the status of public office holder, is to confer authenticity on the legal instruments and contracts they establish for their clients. Authenticating an instrument involves gathering together and expressing the wishes of those involved impartially and in full respect of the law. By appending the State's seal next to the signature of the parties on the instruments they draw up, notaries are responsible for the content and the form.

An authentic instrument has similar value to a judgement and cannot be contested, except by judicial means. Authentic instruments have probative value, which applies to both justice and the administration in addition to all third parties. They are also enforceable, enabling the contracting parties to obtain direct enforcement of their reciprocal obligations before the courts.

The authentication of acts and contracts is a public service, generally subject to the rules of territorial distribution and to price control. Furthermore, notaries are obliged to act; they cannot refuse to offer their services to anyone requesting them, even though citizens can choose a notary freely.

Notaries must guarantee the publicity of the authentic instrument to third parties and the State, primarily by registering it on the public registers that exist for this purpose. They are also responsible for its perpetuity as they must keep the original in their archives and issue authentic copies.

Le notaire : un professionnel au service de tous

Le notaire, conseiller des familles

Le notaire est le conseiller juridique des familles sur les questions qu'elles se posent au sujet de leur patrimoine : achat d'un logement, contrats de mariages, partenariats enregistrés, donations, testaments, règlements de successions, etc. Les notaires ne règlent pas seulement, a posteriori, les conséquences patrimoniales d'événements familiaux, tels que le divorce, le décès ou un accident engendrant un handicap. Ils sont aussi des conseillers qui peuvent être consultés par les familles à tout moment, pour préparer la transmission des biens ou modifier la structure d'un patrimoine, en fonction des besoins actuels ou futurs. En sa qualité de tiers de confiance, le notaire est également un acteur de l'utilisation des méthodes alternatives de résolution des conflits, comme la médiation, la conciliation ou parfois l'arbitrage.

Le notaire au service de l'immobilier

De nombreux acteurs interviennent en matière immobilière, tels que les agents immobiliers, les experts, les banquiers et l'État lui-même. Le notaire, au centre du processus, facilite et organise leur intervention. Il rassemble les informations et expertises préalables, rédige éventuellement l'acte de prêt, et procède, dans la plupart des cas, aux formalités postérieures : inscription aux registres publics, perception puis paiement des impôts à l'administration fiscale, délivrance finale du titre de propriété à l'acquéreur, etc. Dans de nombreux pays, il agit donc, en la matière, comme un guichet unique.

Le notaire, conseiller des entrepreneurs

Dans beaucoup de pays, le législateur a voulu sécuriser au maximum la vie économique en confiant au notaire une compétence exclusive pour rédiger les actes constitutifs et modificatifs des entreprises, ainsi que nombre de ceux attestant leur activité. Le notaire contribue à mener à bien le projet entrepreneurial et donc à mieux protéger, de façon préventive, les actionnaires et les créanciers de la société. La forme juridique de la société, la répartition des pouvoirs en son sein, le statut social et fiscal de ses entrepreneurs ont aussi des conséquences sur la vie familiale et le patrimoine personnel des entrepreneurs. Le mariage, le divorce, la paternité ou la maternité de ses dirigeants ont également des répercussions sur l'entreprise, sans parler de leur retraite ou de leur décès. Le manque de préparation pour leur transmission constitue l'une des causes majeures de disparition des entreprises. Le notaire est à même, par une analyse globale, de trouver la cohérence parfaite entre les besoins de l'entreprise, sa pérennité et les aspirations de ses entrepreneurs et responsables.

Le notaire, acteur de la lutte contre le blanchiment

Le notaire est un acteur central et efficace de la lutte contre le blanchiment des capitaux. Il met en œuvre les recommandations élaborées par le Groupe d'action financière (GAFI) et la législation européenne qui en découle. Notamment, le notaire a l'obligation d'informer les pouvoirs publics des soupçons qu'il pourrait avoir à l'encontre d'une opération financière ou d'une transaction. Dans cette perspective, le notaire veille à respecter un équilibre entre le respect du secret professionnel et son soutien à l'action des pouvoirs publics.

The notary: a professional at everyone's service

Notaries, advisers for families

Notaries are legal advisers for families, providing answers to their questions with respect to their estate: home buying, marriage contracts, registered partnerships, donations, wills, succession settlements, etc. Notaries do not only retrospectively settle the property consequences of family events such as divorce, death or an accident leading to a disability. They are also advisers who can be consulted by families at any time, to prepare the transfer of assets or modify the structure of an estate, according to current or future needs. Notaries also have a role, as a trusted third party, in the use of alternative conflict resolution methods such as mediation, conciliation, and in some cases arbitration.

Notaries at the service of real estate

Many players are involved in real estate, such as estate agents, experts, bankers and the State itself. Notaries, at the heart of the process, facilitate and organise their involvement. They gather together the necessary preliminary information and expertise, where required, draw up a loan document and in most cases conduct the subsequent formalities. These include registration in the public registers, collection and payment of taxes and the final issue of the ownership deed to the purchaser. In many countries, they act as a one-stop-shop.

Notaries advising business people

In many countries, legislators have endeavoured to make business life as secure as possible, by entrusting notaries with exclusive competence to draw up legal instruments incorporating and modifying companies, in addition to many legal instruments certifying their activity. Notaries help business projects to succeed and thus better protect the company's shareholders and creditors from the outset. The legal form of the company, the division of powers at its heart and the social and tax status of its directors all affect their family lives and personal estate. The marriage, divorce, fatherhood or motherhood of its directors, not to mention their retirement or death, also has repercussions for the company. Lack of preparation for the transfer of companies is one of the main reasons that they disappear. Notaries carry out an overall analysis; they are able to find complete congruence between the needs of the company, its durability and the aspirations of its management and workforce.

Notaries, advisers for families

Notaries play a central and effective role in the fight against money laundering. They implement recommendations from the Financial Action Task Force (FATF) and the resulting European legislation. In particular, notaries must inform the public authorities if they have suspicions about a financial operation or transaction. In such cases, notaries must maintain a balance between observing professional secrecy and supporting the work of the public authorities.

Une année en revue

A Year in Review



JANVIER / JANUARY 2016

12 janvier

Le notariat italien prend la présidence du CNUE

12 January

The Italian notariat takes over the CNUE presidency



» Le 12 janvier 2016, Me Jean Tarrade passait la main à son confrère italien, Me Paolo Pasqualis. A l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs qui se déroulait à Rome, ce dernier devenait président du Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) pour l'année 2016.

Lors de son discours d'investiture, Me Pasqualis a déclaré vouloir inscrire l'action de sa présidence dans la continuité du Plan 2020 des notaires d'Europe. L'ensemble des délégations présentes s'est ensuite rendu à la Chambre italienne des députés. Elles ont été reçues par les députés Donatella Ferranti (présidente de la commission « Justice »), Franco Bordo (président de la commission « Politiques européennes »), Andrea Martella et Silvia Fregolent. Les députés italiens ont souligné l'importante contribution du CNUE à la construction d'un espace juridique européen.



» On 12 January 2016, Mr Jean Tarrade handed over to his Italian colleague, Mr Paolo Pasqualis. Following the ceremony for the transfer of power which took place in Rome, Mr Paolo Pasqualis became President of the Council of the Notariats of the European Union (CNUE) for 2016.

In his inaugural speech, Mr Pasqualis declared that he wanted the action of his presidency to build on the 2020 Plan of the Notaries of Europe. All the delegations present then proceeded to the Italian Chamber of Deputies. They were received by MPs Donatella Ferranti (Chair of the Justice Committee), Franco Bordo (Chair of the Committee on European Policies), Andrea Martella and Silvia Fregolent. The Italian MPs underlined the importance of the CNUE's contribution to building a European legal area.

29 janvier

Lancement du programme « Formation II »

29 January

Launch of Training II Programme



» Le séminaire organisé à Vienne le 29 janvier 2016 donnait le coup d'envoi officiel du programme de Formation II « L'Europe pour les Notaires – Les Notaires pour l'Europe ».

Ce programme, mis en place avec le soutien de l'Union européenne, prévoit l'organisation de 11 séminaires dans 11 Etats membres avec comme thème principal le nouveau règlement européen sur les successions internationales. Le premier programme qui s'était déroulé de 2013 à 2014 avait attiré près de 2 000 notaires européens.

» The seminar organised in Vienna on 29 January 2016 officially launched the Training II Programme "Europe for Notaries – Notaries for Europe".

This programme, implemented with the European Union's support, involves the organisation of 11 seminars in 11 Member States with the new European regulation on international successions as the main topic. The first programme that ran from 2013 to 2014 attracted some 2000 European notaries.

FÉVRIER / FEBRUARY 2016

16 février

Visite à la Cour de Justice de l'Union Européenne

16 February

Visit to the Court of Justice of the European Union

» A l'initiative du notariat allemand, une visite de la Cour de Justice à Luxembourg était organisée le 16 février dernier.

L'objectif : mieux connaître le fonctionnement de cette institution grâce à des interventions de juges de la Cour, ainsi que son rôle de garante du respect de la législation européenne dans les Etats membres. Le président du CNUE a profité de cette occasion pour rappeler le rôle du notaire dans l'application du droit européen en faveur du citoyen. Dans la même journée, un séminaire était organisé sur le règlement « succession » et, plus particulièrement sur le certificat successoral européen.

» At the German notariat's initiative, a visit of the Court of Justice in Luxembourg was organised on 16 February 2016.

The aim was to find out more about how this institution operates thanks to contributions from judges of the Court, in addition to its role in guaranteeing that European legislation is respected in the Member States. The CNUE President took advantage of this opportunity to recall the notary's role in the application of European law in favour of citizens. A seminar was organised on the same day on the Succession regulation and, more specifically, on the European Certificate of Succession.

22 février

Réunion de travail avec la présidence néerlandaise du Conseil de l'UE

22 February

Meeting with the Dutch Presidency of the Council of the EU

► Accompagné du président du notariat néerlandais, Me Jef Oomen, le président du CNUE rencontrait la présidence néerlandaise du Conseil de l'UE le 22 février 2016, dans les bureaux de la Représentation permanente des Pays-Bas à Bruxelles.

Les échanges furent particulièrement constructifs sur divers sujets comme le projet de la Commission européenne sur la société unipersonnelle (la « SUP »), l'héritage numérique et la protection des consommateurs. Suite à ces échanges de vues, rendez-vous était pris pour la conférence e-Justice organisée par la présidence néerlandaise les 19-20 mai 2016 à Amsterdam.

► Accompanied by the President of the Dutch notariat, Mr Jef Oomen, the CNUE President met the Dutch Presidency of the Council of the EU on 22 February 2016 in the offices of the Permanent Representation of the Netherlands in Brussels.

The exchanges were particularly constructive on various subjects such as the European Commission's proposal on Single-Member Company (the "SUP"), digital inheritance and consumer protection. Following these exchanges, the date of the e-Justice conference organised by the Dutch Presidency on 19-20 May 2016 in Amsterdam was added to their diaries.

11 mars

Les notariats allemand et néerlandais rejoignent EUFides

11 March

The Dutch and German notariats join EUFides

► Me Paolo Pasqualis, président du CNUE, avait placé le développement de la plateforme EUFides comme une des priorités majeures de son mandat pour l'année 2016.

Ses vœux se sont rapidement réalisés puisque, dès l'Assemblée générale du 11 mars, EUFides officialisait l'adhésion de deux nouveaux membres, les notariats allemand et néerlandais, ouvrant des perspectives de développement rapide de la plateforme pour les mois à venir.

► Developing the EUFides platform was one of the major priorities of the CNUE President, Mr Paolo Pasqualis, for his 2016 term of office.

His wishes quickly came true since, at its General Assembly on 11 March, EUFides made official the membership of two new members, the Dutch and German notariats, opening development prospects for the coming months.



25 mars

Interconnexion du registre slovaque au Réseau Européen des Registres Testamentaires

25 March

Interconnection of Slovak register to the European Network of Registers of Wills

► Le 25 mars 2016, le registre slovaque des testaments devenait le 16^{ème} registre testamentaire interconnecté à la plateforme du Réseau Européen des Registres Testamentaires (RERT).

En raison de sa législation nationale, le registre slovaque pourra uniquement interroger les autres registres européens sans pouvoir être interrogé, comme les registres allemand, autrichien et grec. Cependant, depuis le mois de novembre 2015, le registre hongrois a obtenu la réciprocité des échanges et le notariat slovaque obtiendra peut-être à l'avenir la même modification législative. L'ARERT poursuit donc avec un engagement non démenti ses objectifs consistant à favoriser la recherche des dernières volontés au sein de l'Union européenne.

► On 25 March 2016, the Slovak register of wills will become the 16th register of wills interconnected to the platform of the European Network of Registers of Wills (ENRW).

Because of its national legislation, the Slovak register will only be able to search the other European registers, but not be searched, like the Austrian, German and Greek registers. However, since November 2015, the Hungarian register has obtained reciprocity of exchanges and the Slovak notariat may obtain the same change in legislation in the future. The ENRWA is therefore pursuing its unwavering commitment to favouring the search for last wills within the European Union.

AVRIL / APRIL 2016



11 avril

Rencontre avec le ministre slovène de la Justice

11 April

Meeting with the Slovenian Minister of Justice

► Accompagné de la présidente du notariat slovène, Me Sonja Kralj, le président Paolo Pasqualis rencontrait, le 11 avril 2016 à Ljubljana, le ministre slovène de la Justice, M. Goran Klemenčič.

Ce dernier a fait preuve d'une vision claire de la fonction notariale et de ses compétences. Il a assuré vouloir, dans le cadre de la réforme judiciaire en cours, impliquer le notariat dans l'objectif de désengorger les tribunaux et de réduire leur charge administrative.

» Accompanied by the President of the Slovenian notariat, Ms Sonja Kralj, President Paolo Pasqualis met the Slovenian Minister of Justice, Mr Goran Klemenčič, in Ljubljana on 11 April 2016

Mr Klemenčič had a clear vision of the notarial function and its competences. In the context of the judicial reform underway, he gave reassurance that he wanted to involve the notariat in the aim of decongesting the courts and reducing their administrative burden.

MAI / MAY 2016

9 mai

Rencontre avec les autorités politiques de Bosnie Herzégovine

9 May

Meeting with the political authorities of Bosnia and Herzegovina



» Le 9 mai 2016, le président du CNUE se rendait en Bosnie-Herzégovine, à la demande du président du notariat de ce pays en vue de rencontrer les autorités politiques nationales.

Au centre des discussions: la loi nationale concernant le fonctionnement du notariat. A cet égard, le Président Pasqualis a participé à une discussion avec le Premier ministre fédéral, M. Fadil Novalić, le ministre de la Justice, M. Josip Grubesa, Mme Lidija Bradara, présidente du Parlement ainsi que M. Edin Music, président du Parlement de la fédération de Bosnie-Herzégovine.

» On 9 May 2016, the CNUE President went to Bosnia and Herzegovina at the request of the President of this country's notariat with a view to meeting the political authorities there.

The national law on the notariat was at the heart of discussions. In this respect, President Pasqualis took part in a discussion with the Federal Prime Minister, Mr Fadil Novalić, the Minister of Justice, Mr Josip Grubesa, Ms Lidija Bradara, President of the Parliament, and Mr Edin Music, President of the Parliament of the Federation of Bosnia and Herzegovina.



17 mai

Déjeuner-débat sur la fiscalité des successions

17 May

Lunch-debate on inheritance tax

» Le 17 mai 2016, le CNUE organisait dans ses bureaux un déjeuner-débat autour du thème «Fiscalité des successions: le puzzle manquant du règlement 650/2012 ?».

Devant un public composé notamment de représentants des institutions européennes et des Etats membres, le CNUE souhaitait tirer un premier bilan de l'entrée en application depuis le 17 août dernier du règlement européen sur les successions internationales. Dans ce contexte, la question de la fiscalité est importante, car si elle est expressément exclue du champ d'application du règlement, la réalité du terrain montre qu'elle demeure prégnante. Ont participé à ce déjeuner-débat comme intervenants Me Bertrand Savouré, notaire à Paris et membre du comité d'experts de la Commission, M. Albert Raedler, représentant de la DG TAXUD de la Commission européenne, et M. Stephan Matyk, représentant de la DG Justice de la Commission européenne.



» On 17 May 2016, the CNUE held a lunch-debate in its offices on the topic "Inheritance tax: the missing puzzle in Regulation 650/2012?".

Before an audience including representatives of the European institutions and the Member States, the CNUE wanted to give a first overview of the application of the Regulation on international successions since 17 August 2016. In this context, the issue of taxation is important, since although it is expressly excluded from the scope of the regulation, the reality on the ground shows that it remains significant. The speakers were Mr Bertrand Savouré, a notary in Paris and member of the Commission's expert group, Mr Albert Raedler, a representative from the European Commission's DG TAXUD, and Mr Stephan Matyk, a representative from the European Commission's DG Justice.

19-20 mai

Conférence e-Justice/e-CODEX à Amsterdam

19-20 May

e-Justice/e-CODEX conference in Amsterdam



► Le CNUE participait les 19-20 mai derniers à la conférence e-Justice/e-Codex qui se tenait à Amsterdam, à l'initiative de la présidence néerlandaise du Conseil.

La conférence était l'occasion de présenter les derniers développements au niveau européen en matière de e-justice, ainsi que ceux à venir. Car, à n'en pas douter, le futur des professions juridiques en Europe s'inscrit dans ce domaine en pleine émulation. Cette réalité le président du CNUE Paolo Pasqualis a tenu à la rappeler en introduction de la conférence, dans une vidéo diffusée à l'ensemble des participants: « Par le passé nous avons été si étroitement lié à nos systèmes nationaux. Ceci n'est plus le cas. Maintenant nous travaillons et nous habitons dans un espace juridique européen ». Dans ce contexte, la commissaire européenne en charge de la Justice Věra Jourová a également mentionné les différentes réalisations du CNUE comme d'importantes contributions au développement de l'e-justice en Europe.

► On 19-20 May 2016, the CNUE took part in a conference on e-Justice/e-CODEX held in Amsterdam at the initiative of the Dutch Presidency of the Council.

The conference provided the opportunity to present the latest developments at European level in terms of e-justice, in addition to future developments. Because there is no doubt that the future of the legal professions in Europe is part of this fast-developing area. The CNUE President, Paolo Pasqualis, gave a reminder of this reality at the beginning of the conference in a video broadcast to all the participants: "In the past we were strictly linked to our national systems. This is no longer the case. We are now working and living in a European legal area". In this context, the European Commissioner for Justice, Věra Jourová, mentioned the CNUE's various achievements as important contributions to the development of e-Justice in Europe.

JUIN / JUNE 2016



17-18 juin

Assemblée générale plénière du CNUE à Zagreb

17-18 June

CNUE Plenary General Assembly in Zagreb

► A l'invitation du notariat croate, le CNUE tenait son Assemblée générale plénière à Zagreb les 17 et 18 juin 2016.

En amont de cette réunion, le notariat croate organisait une conférence autour du thème: «Droit des sociétés: Comment les notaires contribuent à la sécurité juridique». L'évènement fut l'opportunité pour le CNUE de rappeler le rôle de « guichet unique » joué par les notaires pour les entrepreneurs et de mettre en lumière l'apport indispensable du notariat en matière de lutte contre le blanchiment.

Durant l'Assemblée générale plénière, la décision a été prise par l'ensemble des notariats d'organiser la 4^{ème} édition du congrès des Notaires d'Europe qui se tiendra sous la présidence du notariat espagnol en octobre 2017 à St-Jacques de Compostelle. Le congrès aura une visée scientifique avec pour objectif d'analyser le droit civil et commercial et de faire des propositions législatives à la Commission européenne. Deux thèmes sont envisagés : le rôle à jouer par le notariat dans le développement des supports numériques et le transfert des sièges sociaux au sein de l'UE.



► At the Croatian notariat's invitation, the CNUE held its Plenary General Assembly in Zagreb on 17 and 18 June 2016.

Prior to the meeting, the Croatian notariat organised a conference on the topic: "Company law: how notaries contribute to legal certainty". The event provided the CNUE with the opportunity to give a reminder of the role of "one-stop-shop" played by notaries for businesses and to highlight the notariat's essential contribution in the fight against money laundering.

During the Plenary General Assembly, all the notariats took the important decision to organise the 4th edition of the Notaries of Europe Congress under the presidency of the Spanish notariat in October 2017 in Santiago de Compostela. The congress will have a scientific orientation with the aim of analysing civil and commercial law and making legislative proposals to the European Commission. Two topics are envisaged: the notariat's role in developing digital materials and the transfer of company headquarters within the EU.

27 juin

Réunion de travail avec la présidence slovaque du Conseil de l'UE

27 June

Meeting with the Slovak Presidency of the Council of the EU

► Le 27 juin 2016, le président Paolo Pasqualis rencontrait à Bruxelles dans les bureaux de sa Représentation permanente la présidence entrante slovaque du Conseil de l'UE.

Cette réunion était l'opportunité de discuter des priorités de la présidence dans les différents domaines d'intérêt pour le notariat.

► On 27 June 2016, President Paolo Pasqualis met the incoming Slovak presidency of the Council of the EU at the offices of the Permanent Representation in Brussels.

The meeting provided the opportunity to discuss the presidency's priorities in the various areas of interest for the notariat.



JUILLET / JULY 2016



1 juillet

La plateforme du RNE s'ouvre aux notaires d'Europe

1 July

The ENN Platform opens to the Notaries of Europe

► La plateforme en ligne du Réseau Notarial Européen (RNE) est désormais accessible aux 40 000 notaires d'Europe depuis le mois de juillet 2016.

Outre la possibilité de faire appel par voie électronique à leurs interlocuteurs nationaux pour les aider sur des dossiers transfrontaliers, les notaires ont maintenant à leur disposition, gratuitement, de nombreux outils pratiques et ressources. L'accès à la plateforme est réservé aux notaires de l'Union européenne, recensés dans l'annuaire www.annuaire-des-notaires.eu. L'inscription est très simple et s'effectue via le site www.enn-rne.eu

► The online platform of the European Notarial Network (ENN) has been accessible to the 40 000 notaries in Europe since July 2016.

Besides the possibility to contact their national interlocutors electronically for help on cross-border files, notaries now have numerous practical tools and resources at their disposal, free of charge. Access to the platform is reserved for EU notaries who are listed in the directory www.notaries-directory.eu. It is very easy to register, via the website www.enn-rne.eu.

11 juillet

Rencontre avec le cabinet de la commissaire

11 July

Meeting with Commissioner's cabinet

► Le 11 juillet 2016 et dans l'objectif d'évoquer les différents dossiers politiques européens d'intérêt pour le notariat, le président du CNUE rencontrait M^{me} Simona Constantin, en charge de la justice civile au sein du cabinet de la commissaire européenne.

M^{me} Constantin était accompagnée de M^{me} Karen Vandekerckhove, chef d'unité faisant fonction « politique de justice civile » au sein de la Direction générale « Justice », de M. Stephan Matyk, également représentant de la Direction générale « Justice » au sein de la même unité et d'un délégué de la représentation permanente italienne.

► On 11 July the CNUE President met Ms Simona Constantin, who is in charge of civil justice in the cabinet of European Commissioner, with the aim of discussing various European political issues of interest for the notariat.

Ms Constantin was accompanied by Ms Karen Vandekerckhove, acting Head of Unit for "Civil Justice Policy" in the Directorate General for Justice, Mr Stephan Matyk, also a representative from DG Justice in the same unit, and a delegate from the Italian permanent representation.

SEPTEMBRE / SEPTEMBER 2016



24 septembre

Signature d'un accord de coopération entre notaires et géomètres européens

24 September

Signature of a cooperation agreement between European notaries and surveyors

► Au côté du président du Comité de Liaison des Géomètres Européens (CLGE), M. Maurice Barbieri, et de Me Michel Merlotti représentant de l'Union Internationale du Notariat, Me Paolo Pasqualis signait en septembre un accord de coopération professionnelle.

La signature de l'accord a eu lieu à l'occasion de l'Assemblée générale du CLGE qui s'est déroulée à Riga les 23 et 24 septembre derniers. CLGE et CNUE souhaitent soutenir la mise en place d'un cadre de coopération commun au niveau national, européen et mondiale et travailleront dans les prochains mois à la définition d'une feuille de route qui guidera les travaux futurs.

OCTOBRE - NOVEMBRE / OCTOBER - NOVEMBER 2016



1^{ère} édition des Journées
« Portes ouvertes » des
notaires d'Europe

1st edition of Notaries
of Europe Open Days



Notaries of Europe
OPEN DAYS

Working together for legal certainty.

» To mark the European Day of Justice, the CNUE organised the first edition of the Notaries of Europe Open Days.

The European Day of Justice is a European Commission and Council of Europe initiative celebrated every year around 25 October. The initiative aims to bring justice closer to European citizens, informing them of their rights and the tools available to them to facilitate access to cross-border justice. It is open to all European citizens, students and people working in the field of justice.

For these Open Days, sixteen CNUE member notariats (Belgium, Bulgaria, Croatia, the Czech Republic, Estonia, Germany, Italy, Latvia, Malta, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Slovenia and Spain) agreed to organise over 200 free events for citizens, employees, business people, students and the retired.

The activities available included information sessions, conferences and free consultations, at which several thousand citizens had the opportunity to find out about their family situation and property status.

Au programme, des séances d'informations, des conférences, des consultations gratuites auxquelles ont pris part plusieurs milliers de citoyens qui ont eu l'occasion de se renseigner et de poser des questions sur leur situation familiale et patrimoniale.

» A l'occasion de la Journée européenne de la Justice, le CNUE organisait la première édition des journées « portes ouvertes des notaires d'Europe ».

La Journée européenne de la Justice se déroule tous les ans le 25 octobre à l'instigation de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. L'initiative a pour objectif de rapprocher la justice de l'ensemble des citoyens européens, en les informant sur leurs droits et sur les outils à leur disposition pour faciliter leur accès à la justice transfrontalière. Elle est destinée aux citoyens européens, aux étudiants et aux professionnels de la Justice.

Pour ces journées « portes ouvertes », 16 notariats membres du CNUE (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Italie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) ont accepté d'organiser plus de 200 événements gratuits à l'attention des citoyens, des salariés, des entrepreneurs, des étudiants ou encore des retraités.

» Alongside the President of the Council of European Geodetic Surveyors (CLGE), Mr Maurice Barbieri, and Mr Michel Merlotti, representing the International Union of Notaries, Mr Paolo Pasqualis signed a cooperation agreement in September for closer professional ties.

The agreement was signed on the occasion of the CLGE General Assembly, held in Riga on 23 and 24 September 2016. CLGE and CNUE support the creation of a common cooperation framework at national, European and world level and will work in the coming months to define a roadmap to guide future work.

30 septembre

Atelier international
sur le droit de la famille
à Venise

30 September

International Workshop
on Family Law in Venice



» Le 30 Septembre 2016, le CNUE organisait un atelier de travail à Venise sur le thème « Les réalités juridiques et pratiques européennes transfrontalières dans le domaine du droit de la famille - Le RNE et ses instruments - opportunités pour les notaires et les citoyens ».

Cet atelier faisait partie intégrante d'un projet du Réseau Notarial Européen (RNE) bénéficiant d'un soutien financier de l'Union européenne.

Avec la présence d'orateurs prestigieux comme l'eurodéputée italienne Lara Comi et de représentants de la Commission européenne, les travaux se sont focalisés sur les deux récents règlements européens relatifs au régimes matrimoniaux et partenariats enregistrés avec deux tables-rondes dédiées. Enfin, point d'orgue de la journée, la plateforme en ligne du RNE a fait l'objet d'une présentation pratique auprès des nombreux notaires de l'assistance. Ces derniers ont été invités à s'inscrire pour bénéficier des fonctionnalités de ce nouvel outil.

» On 30 September 2016, the CNUE held a workshop in Venice on the subject "European Cross-border Legal Realities and Practices in the Area of Family Law – The ENN and its instruments – opportunities for notaries and citizens".

The workshop was an integral part of a European Notarial Network (ENN) project benefiting from EU funding.

With the presence of prestigious speakers such as Italian MEP Lara Comi and representatives from the European Commission, discussions focused on the two recent European regulations on matrimonial property regimes and registered partnerships, with two dedicated roundtables. Finally, the highlight of the day, the ENN's online platform was presented to the many notaries in the audience. The notaries were invited to register so as to benefit from this new tool's functionalities.



ALLEMAGNE

Séances d'information pour le grand public

GERMANY

Public information sessions

BUNDESNOTARKAMMER
KÖRPERSCHAFT DES ÖFFENTLICHEN RECHTS

► En Allemagne, les chambres des notaires régionales ainsi que la caisse des notaires des Länder ont organisé une série d'événements à l'occasion de la journée portes ouvertes des notaires d'Europe.

Ainsi, par exemple, en Thuringe, le directeur de la chambre des notaires a familiarisé un public de citoyens intéressés avec les nouvelles règles introduites par le règlement successions lors d'une intervention dans les locaux de la chambre régionale. En Saxe, plus de 1 000 citoyens ont pu participer à une série de « forums des lecteurs » sur le thème de la transmission du patrimoine par voie successorale à Chemnitz, Dresde, Bautzen et Leipzig ainsi qu'à une série de présentations sur le règlement successions dans les locaux de la caisse des notaires des Länder à Leipzig. De plus, la Bundesnotarkammer a participé, comme chaque année, à l'événement organisé par les autorités allemandes pour la Journée européenne de la Justice qui s'est tenue cette année le 15 novembre 2016 à Saarlouis en coopération avec les autorités françaises.

► In Germany, the regional chambers of notaries and the notarial pension and security fund of the Länder organised a series of events on the occasion of the Notaries of Europe Open Day.

For example, in Thuringe, the director of the notary chamber introduced an audience of interested citizens to the new rules established by the successions regulation during an address at the regional chamber. In Saxony, over one thousand citizens took part in a series of 'reader forums' on the conveyance of assets by inheritance in Chemnitz, Dresden, Bautzen and Leipzig in addition to a series of presentations on the succession regulation at the home of the notarial pension and security fund of the Länder in Leipzig. In addition, the Bundesnotarkammer participated, as it does every year, in the event organised by the German authorities for the European Day of Justice, held this year on 15 November 2016 in Saarlouis in cooperation with the French authorities.



BELGIQUE

Des conférences d'informations dans tout le pays

BELGIUM

Information conferences throughout the country



► Le 25 octobre, la Fédération Royale du Notariat Belge (FRNB) organisait des conférences gratuites pour le grand public autour du thème « Je planifie ma succession ».

Ces conférences se déroulaient dans les 17 maisons notariales de Belgique. Avec près de 900 participants, toutes les salles affichaient complet et l'enthousiasme de tous était manifeste. L'occasion de rappeler, une fois de plus, l'aspect de proximité de la profession et l'importance du notaire en tant que conseiller.

► On 25 October, the Fédération Royale du Notariat Belge (Royal Federation of the Belgian Notariat – FRNB) held free conferences for the public on the topic "Planning my succession".

These conferences took place in the 17 notarial houses in Belgian. With some 900 participants, all the conference halls were full and the enthusiasm of all those who attended was evident. It was an opportunity for a reminder, once again, of the local aspect of the profession and of the importance of notaries as advisers.

CROATIE

Portes ouvertes des études notariales et table-ronde sur le notariat

CROATIA

Open Days at notarial offices and roundtable on the notariat



► Le 26 octobre, 150 études notariales dans 64 villes du pays ont ouvert leurs portes aux citoyens.

Ces derniers ont pu obtenir des informations générales sur le travail du notaire, les compétences notariales et les manières pour les citoyens de sécuriser leur patrimoine.



Le 27 octobre, le notariat croate organisait une table ronde intitulée « Le notaire – garant de la sécurité juridique ». Parmi les intervenants, Jakša Barbić, vice-président de l'Académie croate des arts et des sciences, Renato Grgurić du ministère des Affaires intérieures, et Lucija Popov, Présidente du notariat croate. L'évènement était modéré par Jožica Matko Ruždjak, président de l'Académie notariale croate. Les interventions se sont focalisées sur le rôle du notaire dans le processus de constitution de sociétés, dans les procédures non-litigieuses, ainsi que sur le vol d'identité et la sécurité des données personnelles dans le cadre des services notariaux.

En plus des intervenants cités ci-dessus, figuraient parmi les participants à la table ronde des représentants de la Cour constitutionnelle, de la Cour suprême, du Tribunal supérieur de commerce, du ministère de la Justice, du ministère de la Construction et de l'Infrastructure, de l'Association croate des barreaux et de la Chambre croate de commerce.

» On 26 October, 150 notarial offices in 64 cities countrywide opened their doors to citizens, who had a chance to obtain general information on the work of a notary, notarial competences and ways citizens can secure their assets and property-related interests.

On 27 October, the Croatian notariat organised a roundtable entitled "The Civil Law Notary – a Provider of Legal Certainty". The speakers included Jakša Barbić, the Vice-President of the Croatian Academy of Arts and Science, Renato Grgurić from the Ministry of Home Affairs and Lucija Popov, the President of the Croatian notariat. The event was moderated by Jožica Matko Ruždjak, the President of the Croatian Notarial Academy. The contributions focused on the notary's role in the process of incorporating companies and in non-litigious proceedings and on identity theft and the safety of personal data in the context of notarial services.

In addition to the abovementioned speakers, the roundtable was attended by representatives of the Constitutional Court, the Supreme Court, the High Court of Commerce, the Ministry of Justice, the Ministry of Building and Infrastructure, the Croatian Bar Association and the Croatian Chamber of Commerce.

ESPAGNE

Visite des Chambres notariales et séances d'informations

SPAIN

Visits of notary chambers and information sessions



» Les 17 Chambres notariales de l'Espagne ont ouvert leurs portes aux citoyens le 25 octobre pendant les heures du matin et du soir pour commémorer la Journée européenne de la Justice.

De nombreux citoyens dans tout le pays ont participé aux activités, en visitant les sièges des différentes Chambres situées dans des bâtiments de grande valeur architecturale. Ils ont pu également assister à des présentations



sur la fonction notariale, les droits des consommateurs et les services notariaux, où ils ont posé des questions ou organisé des rendez-vous privés avec les notaires présents.

» The 17 Notary Chambers of Spain opened their doors to citizens on 25 October during the morning and evening hours to commemorate the European Day of Justice.

Many citizens from throughout the country took part in the activities, visiting the headquarters of the Chambers located in buildings with great architectural value. They also attended talks on the notarial function, consumer rights and notarial services, where they raised doubts or arranged private appointments with the notaries present.

ESTONIE

Journée « portes ouvertes » dans les études notariales

ESTONIA

Open Day in notarial offices



» Les portes ouvertes tenues par la Chambre estonienne des notaires le 1 novembre ont été un succès.

Toutes les études notariales et tous les notaires ont participé à l'évènement (64 études et 91 notaires). Le public a pu visiter les études notariales sans prendre rendez-vous entre 14h et 17h et 742 invités ont été enregistrés. Les questions soulevées portaient pour la plupart sur le règlement européen relatif aux successions et l'établissement de testaments mais également sur les régimes matrimoniaux. Certains visiteurs étaient également intéressés de voir à quoi ressemblent les études notariales et comment les notaires mènent leurs activités quotidiennes.

» The Open Day held by the Estonian Chamber of Notaries on 1 November was a success. All the notary offices and notaries took part in the event (64 offices and 91 notaries).

The public had the opportunity to visit notary offices without an appointment between 14.00 and 17.00 and 742 guests were registered. The questions raised mainly related to the European regulation on successions and making wills but there were also questions about matrimonial property relations. Some of the visitors were also interested in what the offices looked like and how notaries conduct their everyday work.



ITALIE

Plus de 15 000 participants, élèves, étudiants et citoyens

ITALY

Over 15 000 participants, schoolchildren, students and citizens



► Pour la Journée européenne de la Justice, le notariat italien a pris la décision de décliner l'évènement en deux grands temps forts durant la journée du 25 octobre.

Le matin, des présentations sur le rôle du notaire, l'importance du concept de l'égalité, le rôle de l'Union européenne et de ses institutions ont été proposées dans 210 écoles des 92 districts nationaux. L'opération a été un franc succès puisque plus de 15 000 élèves et étudiants ont pris part aux activités. L'après-midi, dans chacune des 92 Chambres notariales de district, des séances d'information gratuites sur les thèmes de l'immobilier, de la famille et de l'entreprise ont été proposées aux citoyens.

► For the European Day of Justice, the Italian notariat decided to organise the event in two parts on 25 October.

In the morning there were presentations on the role of notary, the importance of the concept of equality and the role of the EU and its institutions in 210 schools of the 92 national districts. The operation was a tremendous success since over 15 000 schoolchildren and students participated in the activities. In the afternoon, in each of the 92 district notarial chambers, free information sessions on real estate and family and business matters were proposed to citizens.

MALTE

Conférence et stands d'information au Parlement

MALTA

Conference and information stands at Parliament



► Le notariat maltais organisait les 24 et 25 octobre une conférence au Parlement maltais sous le patronage du président de cette institution autour du thème « Les synergies de la sécurité juridique : la professions notariale après 2020 ».

Des stands d'informations étaient également disposés au sein du Parlement où les citoyens ont pu poser à des notaires des questions sur leur situation familiale et patrimoniale. Le ministre maltais de la Justice, Owen Bonnici, est intervenu pour l'inauguration des journées « portes ouvertes » soulignant sa confiance dans la fonction notariale et sa détermination à donner plus de compétences aux notaires pour décharger les tribunaux.

► On 24 and 25 October, the Maltese notariat organised a conference at the Maltese Parliament under the patronage of the President of this institution on the topic "Synergies of Certainty: The Notarial Profession beyond 2020"

Information stands were also placed in the Parliament building, where citizens could ask notaries questions about their family situation and property status. The Maltese Minister of Justice, Owen Bonnici, spoke at the inauguration of the Open Days, highlighting his trust in the notarial function and his determination to give more competences to the notaries in order to unburden the courts.

PAYS-BAS

Rencontre avec les expatriés à la Haye sur le système de droit civil néerlandais

THE NETHERLANDS

Meeting with expats in the Hague about Dutch civil law system



► Une cinquantaine d'expatriés a assisté à une réunion d'information à la Haye le 27 octobre, organisée par le notariat néerlandais.

Les participants ont eu l'occasion de se familiariser avec le travail des notaires et de poser des questions sur le droit de la famille et des successions et l'achat d'un bien immobilier. Une attention particulière a été portée aux différents types de couples aux Pays-Bas, à la garde d'enfants et aux procédures de divorce. Un deuxième point traité était le droit successoral néerlandais. En plus des réactions intéressées de la part des participants, il y a eu de nombreuses questions par rapport à la possibilité de s'organiser par l'intermédiaire du notaire. Les participants ont exprimé chaleureusement leur appréciation de la réunion.

► Meeting with expats in the Hague about Dutch civil law system

Around fifty expats attended an information meeting in the Hague on 27 October, organised by the Dutch notariat. The participants had the opportunity to get acquainted with the work of notaries and to ask questions about family and succession law and buying property. Particular attention was paid to the different kinds of relationships in the Netherlands, care of children and divorce procedures. Dutch succession law was also discussed. In addition to interested reactions from the participants, there were many questions about the possibility to arrange things via a notary. The participants expressed their appreciation of the meeting.



ROUMANIE

La Journée des portes ouvertes en Roumanie

ROMANIA

Open Day in Romania



» En partenariat avec l'Association nationale pour la protection des consommateurs et la promotion des programmes et stratégies roumaines (ANPCPPSR-InfoCons), l'Union Nationale des Notaires Publics de Roumanie a organisé le 25 octobre 2016 sa troisième édition des journées « portes ouvertes », dans le cadre de la Journée européenne de la Justice.

430 participants ont sollicité les conseils juridiques de notaires roumains dans 79 localités différentes (chambres locales et régionales, offices notariaux, etc.). Un dispositif « online » avait également été spécialement mis en place pour l'occasion et 1 200 requêtes de citoyens ont pu être traitées via ce canal. Les questions abordées traitaient pour la plupart des services du notaire, de la procédure successorale, de la procédure de divorce et de partage devant notaire, ainsi que de l'authentification des documents. Le public présent était enthousiaste et a sollicité le notariat pour reconduire ce genre d'opération à l'avenir.

» In partnership with the National Association for Consumer Protection and the Promotion of Programmes and Romanian Strategies (ANPCPPSR-InfoCons), the National Union of Notaries of Romania organised the third edition of its Open Days on 25 October 2016 in the context of the European Day of Justice.

430 participants asked Romanian notaries for legal advice in 79 different localities (local and regional chambers, notarial offices, etc.). An online mechanism had also been set up for the occasion and 1200 questions from citizens were processed via this channel. The questions covered related mostly to notary services, succession and divorce procedures, the division of assets before a notary and the authentication of documents. Those present were enthusiastic and requested that the notariat repeat this type of operation in the future.

SLOVAQUIE

Consultations juridiques gratuites pour les citoyens

SLOVAKIA

Free legal consultations for citizens



» Dans le cadre des journées « portes ouvertes », le notariat slovaque organisait des consultations juridiques gratuites pour les citoyens au siège de la Chambre nationale qui se trouve à Bratislava.

» As part of the Open Days, the Slovak notariat organised free legal consultations for citizens at the headquarters of the National Chamber in Bratislava.

SLOVÉNIE

Conférence et informations pour le grand public

SLOVENIA

Conference and information for the public



» Le Notariat slovène a organisé une conférence sur « Le rôle du notaire dans la société moderne » au Conseil national de la République de Slovénie.

Les intervenants étaient Me Sonja Kralj, présidente de la Chambre des Notaires de Slovénie, Mag. Evelin Pristavec Tratar, directrice-générale de la Direction pour la justice-administration au ministère de la Justice, Mme Vlasta Nussdorfer, médiatrice pour les droits de l'homme, M. Jan Škoberne, président de la Commission sur la justice à l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Prof. Dr. Vesna Rijavec, Doyenne de la Faculté de droit à l'Université de Maribor et Dr Jens Bormann, président de la Bundesnotarkammer.

L'après-midi du même jour, le notariat slovène a tenu un stand sur la place centrale de Ljubljana (Presernov trg) représentant la Journée européenne de la justice civile / le rôle du notaire dans la société moderne. Ceci a servi comme introduction au droit civil, montrant l'accessibilité des services pour les citoyens. Le programme s'est finalisé le 4 novembre 2016, Journée slovène de la justice, avec l'ouverture des études notariales au grand public.

» The Slovenian Chamber of Notaries organised a conference on "The Role of Notaries in Modern Society" at the National Council of the Republic of Slovenia.

The speakers were Ms Sonja Kralj, President of the Chamber of Notaries of Slovenia, Mag. Evelin Pristavec Tratar, Director-General of the Directorate for Justice Administration at the Ministry of Justice, Ms Vlasta Nussdorfer, Human Rights Ombudsman, Mr Jan Škoberne, President of the Committee on Justice at the National Assembly of Republic of Slovenia, Prof. Dr. Vesna Rijavec, Dean of the Law Faculty of the University of Maribor and Dr Jens Bormann, President of the Bundesnotarkammer.

On the afternoon of the same day, the Slovenian notariat had a stand in the central square of Ljubljana (Presernov trg) representing the European Day of Civil Justice / The Role of Notaries in Modern Society. This served as an introduction to civil law, demonstrating the accessibility of services to all citizens. Events were completed on 4 November 2016, which is the Slovenian Day of Justice. On that day, notaries opened their doors to the public.



12-14 novembre

25^{ème} anniversaire du notariat polonais

12-14 November

25th Anniversary of the Polish Notariat

► Le notariat européen a répondu en nombre à l'invitation du notariat polonais pour venir célébrer son 25^{ème} anniversaire à Wrocław, Capitale européenne de la Culture 2016, du 12 au 14 novembre 2016.

Lors des manifestations solennelles qui se sont tenues, de hautes personnalités du monde académique et politique sont intervenues et ont mis en exergue l'importance d'une institution notariale forte. A cette occasion, le président du CNUE a souligné le rôle prépondérant du notariat polonais comme membre du CNUE et a appelé de ses vœux le notariat à embrasser la dimension européenne toujours plus prégnante de l'Europe du droit qui « a été et continue à être un succès ».

► *Many members of the European notariat responded to the Polish notariat's invitation to celebrate its 25th anniversary in Wrocław, the 2016 European Capital of Culture, from 12 to 14 November 2016.*

During the formal events held, high-level personalities from the political world and academia spoke, highlighting the importance of a strong notarial institution. On this occasion, the CNUE President stressed the Polish notariat's prominent role as a CNUE member and called upon the notariat to embrace the ever-increasing European dimension of legal Europe, which "has been and continues to be a success".

Focus sur les Notariats

Notariats' Corner

Parmi les notariats membres du CNUE, la dématérialisation des procédures a été un sujet plus que jamais d'actualité pour l'année 2016. Focus sur les activités en Autriche, Belgique, Espagne et France.



The dematerialisation of procedures was a highly topical subject in 2016 among the CNUE member notariats. Focus on activities in Austria, Belgium, France and Spain.

Autriche / Austria

28^{ème} édition de la conférence des notaires européens à Salzbourg 28th Edition of the Conference of European Notaries in Salzburg



La Conférence des notaires européens à Salzbourg est un événement annuel organisé par le notariat autrichien dédié aux questions concernant la politique européenne et son interaction avec la justice et la profession notariale. La 28^{ème} édition a débattu du sujet « Notariat 4.0 – L'agenda numérique des notaires » les 21 et 22 avril 2016 avec 300 participants de plus de 20 pays. Les questions clés de ces débats étaient l'administration en ligne, le droit des sociétés numérique et les documents publics électroniques.

Le notariat autrichien a été félicité pour son adoption précoce des nouvelles technologies dans son activité quotidienne, comme la soumission électronique de documents ou les registres testamentaires électroniques, par M. Francisco Fonseca Morillo, directeur général adjoint à la DG Justice de la Commission européenne. Cependant, en ce qui concerne l'inscription en ligne des sociétés à responsabilité limitée, il a affirmé que la sécurité juridique des registres d'entreprise et la lutte contre le blanchiment d'argent pourraient être accomplies avec des processus d'inscription entièrement électroniques, bien qu'il soit ouvert à des débats supplémentaires. L'approche opposée du notariat autrichien a reçu le soutien des parlementaires européens Evelyn Regner (S&D) et Othmar Karas (PPE).

The Conference of European Notaries in Salzburg is an annual event organised by the Austrian Chamber of Civil-law notaries dedicated to issues concerning European policy and its interaction with justice and the notarial profession. Its 28th edition debated the topic "Notariat 4.0 – The Digital Agenda for civil law notaries" on 21 and 22 April 2016 with 300 participants from over 20 countries. Key issues in these debates were eGovernment, digital company law and electronic public documents.

The Austrian notariat was praised for its early adoption of new technologies in its daily work, like electronic submission of documents or electronic registers for wills, by the Deputy Director General of the European Commission's DG Justice, Francisco Fonseca Morillo. However, regarding the online registration of limited liability companies he claimed that legal certainty of the company registries and the fight against money laundering could be achieved with fully electronic registration processes, though he was

D'autres points essentiels de la digitalisation ont fait l'objet de débats aussi vifs. Tous ont considéré l'administration en ligne comme étant une opportunité, qu'il ne faudrait pas utiliser pour masquer des problèmes existants. Comme l'a fait remarquer le président autrichien, Hon.-Prof. Dr. Ludwig Bittner, «les réformes nécessaires des processus ne devraient pas être évitées en digitalisant le processus».

Une conclusion importante de l'évènement était que bien que la digitalisation présente de nombreuses opportunités, elle ne devrait pas avoir lieu à tout prix. Le notariat autrichien pourrait se positionner devant la Commission européenne et le Parlement en tant qu'exemple de meilleure pratique.

open to more debates. Support for the opposing approach of the Austrian notariat came from MEPs Evelyn Regner (S&D) and Othmar Karas (EPP).

Other key issues of digitization met with similar lively debates. eGovernment was seen by all as a chance but it should not be used to cover up existing problems. As the Austrian President Hon.-Prof. Dr. Dr. Ludwig Bittner remarked, "necessary legal reforms of processes should not be avoided by digitizing the process". Mr Paolo Pasqualis, President of the CNUE, reiterated this, emphasising the need for common reflection and solutions on the movement of notarial acts, based on mutual trust.

An important conclusion of the event was that while digitization presents many opportunities, it should not occur at any cost. The Austrian notariat could present itself to the European Commission and the Parliament as an example of best practice.

Belgique / Belgium

La révolution eRegistration / The eRegistration Revolution



Depuis le 1^{er} janvier 2015, les études notariales belges ont l'obligation d'enregistrer leurs actes par voie électronique auprès de leur ministère des Finances, par le biais de l'application eRegistration. Aujourd'hui, près de deux millions d'actes ont transité par ce canal.

Ce projet est l'aboutissement de la volonté commune des autorités publiques et de notre profession de tendre vers davantage de simplification sur les plans administratif et opérationnel. L'enregistrement par voie

électronique ou « eRegistration » s'inclut dans un vaste programme de dématérialisation des activités du notariat et en constitue la première étape. Parallèlement à ce projet, les autorités ont considérablement réduit le nombre de bureaux d'enregistrement, en les regroupant avec les bureaux des hypothèques. Lors de la période transitoire, le notariat belge a accompagné les études dans la mise en œuvre des changements, notamment grâce à des formations.

La pratique notariale belge est en plein essor et la digitalisation suit son cours. Ainsi, les informations accessibles de manière isolée via d'autres applications sont rassemblées dans un gestionnaire de dossier. Ceci permet à l'étude de collecter les informations à partir des sources authentiques, de conserver ces informations dans une base de données centralisées ou encore de distribuer ces données vers différentes administrations.

Le notaire limite donc ses recherches à une seule et unique consultation de chaque source de référence, au sein d'une même application. Il évite aussi un double encodage de ces données, source d'insécurité juridique. Avec eRegistration, les données sont hébergées sur des serveurs sécurisés constamment sauvegardés, ce qui constitue un important gage de sécurité !

Since 1 January 2015, Belgian notarial practices have been obliged to register their documents electronically with the Ministry of Finance using the eRegistration application. Since then, some two million documents have passed through this channel.

This project is the culmination of the common wish of the public authorities and our profession to move towards further simplification on an administrative and operational level. eRegistration is part of a vast programme to dematerialise the notariat's activities and it is the first stage in this programme. In parallel with this project, the authorities have considerably reduced the number of registration offices, merging them with the mortgage offices. During the transitional period, the Belgian notariat assisted notarial offices in implementing the changes, for example by providing training.

Belgian notarial practice is expanding and digitalisation is ongoing. Information accessible in isolation via other applications is grouped together in a file manager. This enables the notary office to collect the information from an authentic source, keep it in a centralised database or distribute the data to other administrations.

Notaries therefore limit their searches to a single consultation of each reference source in the same application. They also avoid duplicate records of the data, which is a source of legal uncertainty. With eRegistration, the data are hosted on secure servers that are constantly being backed up, which is an important security guarantee!

Espagne / Spain

Focus sur les activités du notariat espagnol en 2016

Focus on the Spanish notariat's activities in 2016



The Minister of Justice, Rafael Catalá (in the center), at the inauguration of the Second Conference on Security Investments in Latin America, held in Madrid.

Les notaires espagnols font partie de l'un des groupes professionnels qui contribuent le plus au développement de l'administration électronique. Début 2016, il a été révélé que les études de notaires en Espagne effectuent plus de 8 millions de démarches en ligne par an. Pour le ministre de la Justice espagnol, « les notaires ont été des pionniers dans la suppression du papier au sein de l'administration de la justice ».

Au niveau international, le notariat espagnol a exercé une activité intense en 2016, d'une part au sein du Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) avec Me José Manuel García Collantes à la vice-présidence, et, d'autre part, au sein de l'Union internationale du Notariat, participant à la signature de plusieurs accords de coopération tels que celui avec la Chambre Notariale Fédérale de Russie.

Plus d'un million d'entrepreneurs se sont rendus dans une étude de notaire et y ont établi 700 000 actes en rapport avec le monde de l'entreprise, selon les données de 2015 rendues publiques par le notariat. La Banque Mondiale a souligné cette efficacité dans son rapport « Doing Business ».

Spanish notaries belong to one of the occupational groups that contributes most to the development of e-government. At the beginning of 2016, it was revealed that notary offices in Spain carry out over eight million online procedures annually. For the Spanish Minister of Justice, "notaries have been pioneers in removing paper from the administration of justice".

The Spanish notariat carried out intense activity internationally in 2016, on the one hand at the Council of the Notariats of the European Union (CNUE) with Mr José Manuel García Collantes holding the vice-presidency, and, on the other, as part of the International Union of Notaries, participating in the signature of several cooperation agreements such as the one with the Federal Notarial Chamber of Russia.

According to 2015 figures published in May 2016 by the notariat, over a million businesspeople went to a notary practice and established 700 000 acts relating to the world of business. The World Bank highlighted the notarial efficiency in its Doing Business report.



En juillet, c'était le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi relative à la juridiction gracieuse. Cette loi a attribué de nouvelles compétences aux notaires espagnols et a ainsi renforcé son rôle d'autorité publique. Le notariat espagnol a consacré à son analyse et débat un cours de formation ainsi que plusieurs colloques au sein des chambres notariales.

En octobre, un séminaire international relatif à l'application du nouveau règlement européen sur les successions, domaine dans lequel les notaires jouent un rôle majeur, a eu lieu à Salamanque. Afin de commémorer la Journée européenne de la justice, les 17 chambres notariales ont également organisé en collaboration avec le CNUE une journée de portes ouvertes aux citoyens.

L'année s'achève par l'élection des responsables des organes de direction des chambres notariales en novembre, et un nouveau Conseil Général du Notariat sera constitué en décembre 2016.

July marked the first anniversary of entry into force of the law on non-contentious jurisdiction. This law gave new competences to Spanish notaries, enhancing their public authority role. The Spanish notariat held a training course and several colloquia in the notarial chambers to analyse and debate this new law.

An international seminar was held in Salamanca in October on application of the new European regulation on succession, an area in which notaries play a major role. The 17 notarial chambers also organised an open day for citizens in cooperation with the CNUE, to commemorate the European Day of Justice.

The year ended with the election of the directors of the governing bodies of the notarial chambers in November, and a new General Council of the Notariat will be constituted in December 2016.

France / France

La médiation notariale en ligne - *Online notarial mediation*



Les Notaires de France ont ouvert, au mois de juin 2016, un site internet référencé entièrement consacré à la médiation notariale : www.mediation.notaires.fr.

Qu'est-ce que la médiation et quels sont ses avantages ? Qui est le notaire médiateur, dans quels domaines intervient-il et comment se déroule une médiation notariale ? Comment contacter le notaire médiateur dans le cas où aucune procédure judiciaire n'a été engagée comme dans le cas où la procédure est déjà engagée devant un tribunal ? Où trouver un centre de médiation notariale ?

Autant de questions que se posent les internautes et auxquelles le site apporte des réponses pratiques et concrètes. Riche d'informations sur cette activité en plein essor, www.mediation.notaires.fr est accessible en « responsive design » et permet aux personnes intéressées par ce mode de résolution des conflits en droit de la famille, en droit immobilier comme en droit de l'entreprise, de disposer de renseignements en la matière.

Rappelant de façon pédagogique que dans le cas d'un conflit, les procédures judiciaires s'avèrent longues et coûteuses, et que le médiateur, tiers impartial formé à la médiation est la bonne personne pour aider à trouver la solution négociée qui mettrait fin à un litige, le site offre également la possibilité de contacter un des neuf centres de médiation notariale existant actuellement en France, et ce grâce à un formulaire en ligne.

In June 2016, the Notaries of France opened a referenced website entirely dedicated to notarial mediation: www.mediation.notaires.fr.

What is mediation and what are its benefits? Who is the notary-mediator, in what areas does he/she work and what is a typical notarial mediation like? How can the notary-mediator be contacted if no judicial proceedings have begun or if proceedings have already begun before the court? How do I find a notarial mediation centre?

These are all questions raised by Internet users and the website provides practical replies. Full of information on this growing activity, www.mediation.notaires.fr is accessible thanks to its "responsive design" and enables those interested in this alternative dispute resolution in family law, real estate law or business law to find information on the subject.

The website gives a clear reminder that in the event of a conflict judicial proceedings are long and costly, and that the mediator, an impartial third party trained in mediation, is the right person to help find a negotiated decision to end a dispute. It also offers the possibility to contact one of the nine notarial mediation centres in France using an online form.

Dossiers juridiques

Legal Dossiers





Lutte contre le blanchiment Anti-money laundering



► Le 2 février 2016, la Commission européenne a adopté un plan d'action destiné à renforcer la lutte contre le financement du terrorisme. Celui-ci répondait au besoin de réagir au niveau européen suite aux différents attentats terroristes, en se fixant comme objectif de priver les terroristes des ressources financières. Dans ce contexte, le 5 juillet 2016, la Commission a publié une proposition de révision de la 4^{ème} directive relative à la lutte contre le blanchiment.

Le CNUE a apporté son soutien à la proposition de la Commission tout en l'alertant sur le risque de surcharger les professions juridiques assujetties avec la nouvelle liste de mesures de vigilance renforcée par rapport aux pays tiers. Le CNUE a demandé également plus de flexibilité dans la définition de bénéficiaire effectif des entités juridiques non financières passives. Enfin, il a mis en garde la Commission contre l'accès indiscriminé aux données concernant les bénéficiaires effectifs et attiré son attention sur la nécessaire homogénéisation des différents registres nationaux de bénéficiaires effectifs avant de mettre en place leur interconnexion.

De plus, le CNUE a pris part aux consultations organisées par la Commission européenne avec les entités assujetties concernant l'évaluation supranational des risques, dans le contexte de l'obligation imposée à la Commission européenne par l'art. 6 de la IV^{ème} directive d'élaborer un rapport identifiant les risques existants au sein de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme et formulant des recommandations pour faire face aux risques identifiés.

► *On 2 February 2016, the European Commission adopted an Action Plan to strengthen the fight against terrorist financing. It responded to the need to react at European level following the various terrorist attacks, with the aim of cutting the terrorists' financial resources. In this context, on 5 July 2016, the Commission published a proposal to revise the Fourth Anti-Money Laundering Directive.*

The CNUE supported the Commission's proposal, whilst warning of the risk of overburdening the legal professions subject to the new list of reinforced monitoring measures with respect to third parties. The CNUE also called for increased flexibility in defining the beneficial owners of passive non-financial legal entities. Finally, it warned the Commission against indiscriminate access to data concerning beneficial owners and pointed out the need to homogenise the national registers of beneficial owners before interconnecting them.

Furthermore, the CNUE took part in the consultations organised by the European Commission with the entities concerned with respect to supranational risk assessment, in the context of the obligation imposed on the European Commission by Art. 6 of the Fourth Directive to draw up a report identifying the risks existing within the EU in the fight against money laundering and terrorist financing and making recommendations to face the risks identified.



Documents publics Public documents



► Réuni en session plénière, le Parlement européen a adopté le 9 juin 2016 la proposition de règlement visant à favoriser la libre circulation des citoyens et des entreprises en simplifiant les conditions de présentation de certains documents publics émis par un autre État membre.

Le texte entrera en application début 2019. Conformément à la volonté du CNUE, le champ d'application du règlement se limite aux documents publics concernant la naissance, le décès, le nom, le mariage, le divorce, la séparation légale ou l'annulation de mariage, le partenariat enregistré, la dissolution ou annulation d'un partenariat enregistré, la filiation, l'adoption, le domicile et/ou résidence, la nationalité. Sont également compris les documents publics attestant qu'une personne est en vie, ceux attestant l'absence de casier judiciaire ainsi que les documents permettant à une personne d'aller voter et de se présenter aux élections au Parlement européen et aux élections municipales dans un autre État membre que celui de sa résidence. A la demande de la Commission, une clause de révision a été insérée afin de pouvoir dans le futur étendre le champ d'application à d'autres documents.

► *On 9 June 2016 in plenary session, the European Parliament adopted the proposal for a regulation on promoting the free movement of citizens and businesses by simplifying the conditions for presenting certain public documents issued by another Member State.*

The regulation will become applicable at the beginning of 2019. In accordance with the CNUE's wishes, the scope is restricted to public documents concerning birth, death, name, marriage, divorce, legal separation or marriage annulment, registered partnership, dissolution or annulment of a registered partnership, parenthood, adoption, domicile and/or residence, nationality. Also included are public documents certifying that a person is alive, those certifying the absence of a criminal record and documents enabling citizens to vote/stand as candidates in elections to the European Parliament or in municipal elections in a Member State other than that in which they reside. At the Commission's request, a review clause has been inserted in order to be able to extend the scope to other documents in the future.



Droit de la famille Family law



► Le 2 mars 2016, la Commission européenne a publié une proposition de décision autorisant la coopération renforcée ainsi que les deux propositions de règlement relatifs aux régimes matrimoniaux et aux effets patrimoniaux des partenariats enregistrés.

Le 9 juin, 18 Etats membres sont parvenus à un accord général pour prendre part à la coopération renforcée: l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, la Slovénie et la Suède. L'Estonie a également annoncé sa volonté de prendre part à la coopération. A ce sujet, le CNUE s'est exprimé publiquement en faveur d'une large adoption de ces deux règlements, dont l'objectif est d'unifier les règles de conflits de lois au niveau européen et qui entreront en application en janvier 2019.

Le CNUE a adopté un plan d'action des différentes actions qu'il pourrait mener entre 2016 et 2019 à l'attention des notaires, des institutions européennes et des citoyens sur ces deux nouveaux instruments. La première action entreprise a été la réalisation de deux livrets explicatifs des règlements à l'attention des notaires.

La Commission européenne a également présenté le 30 juin 2016 un projet de révision du Règlement (CE) no 2201/2003 relatif

► On 2 March 2016, the European Commission published a proposal for a decision authorising enhanced cooperation in addition to the two proposals for regulations on matrimonial property regimes and the property consequences of registered partnerships.

On 9 June, 18 Member States reached a general agreement to participate in the enhanced cooperation: Austria, Belgium, Bulgaria, Croatia, Cyprus, the Czech Republic, Finland, France, Germany, Greece, Italy, Luxembourg, Malta, the Netherlands, Portugal, Slovenia, Spain and Sweden. Estonia also announced its wish to take part in the cooperation. The CNUE publicly stated that it was in favour of the widespread adoption of these two regulations, which sought to unify conflict-of-law rules at European level and which would be applicable from January 2019.

The CNUE adopted an action plan comprising various actions it could take between 2016 and 2019 for the attention of notaries, the European institutions and citizens on these two new instruments. The first action taken was the production of two explanatory handbooks on the regulations for notaries.

On 30 June 2016, the European Commission also presented a proposal to revise Regulation (EC) No 2201/2003 on jurisdiction, the recognition and enforcement of decisions in matrimonial matters and the matters of parental responsibility, known as the Brussels IIa regulation. The revision seeks to accelerate the general procedures for cross-border

à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, dit «règlement Bruxelles II bis». La révision vise à accélérer les procédures générales des litiges transfrontaliers en matière de responsabilité parentale dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Cela a été l'occasion pour le CNUE de relever une série de modifications pour la partie sur les crises matrimoniales qui n'a pas subi des propositions d'amendement par la Commission.

disputes relating to parental responsibility in the best interests of the child. This provided the opportunity for the CNUE to indicate a series of modifications for the section on marital disputes for which the Commission had not proposed any amendments.



Droit des contrats Contract law



► Le 9 décembre 2015, la Commission européenne a présenté deux propositions de directives concernant certains aspects des contrats de vente en ligne et de toute autre vente à distance de biens et certains aspects des contrats de fourniture de contenu numérique.

A cet égard, le CNUE a adopté une prise de position le 14 mars 2016 dans l'objectif de contribuer aux négociations entre le Parlement et le Conseil. Ces travaux sont aussi une opportunité pour le CNUE de réfléchir à la définition de la fourniture de contenu numérique et aux éventuels impacts de cette définition pour les services prestés par le notariat, aujourd'hui et dans un proche futur.

► On 9 December 2015, the European Commission presented two proposals for directives on certain aspects concerning contracts for the online and other distance sales of goods and certain aspects concerning contracts for the supply of digital content.

In this respect, the CNUE adopted a position paper on 14 March 2016 in order to contribute to the negotiations between the Parliament and the Council. This work also provides an opportunity for the CNUE to reflect on the definition of the supply of digital content and the possible impact of this definition for services provided by the notariat, today and in the near future.



Droit immobilier Real estate law



► La directive (2014/17) encadrant l'octroi de crédits immobiliers dans l'Union européenne est entrée en vigueur le 21 mars 2016.

Le texte législatif porte sur les prêts immobiliers à usage résidentiel garantis ou non par une hypothèque. Il vise à créer un marché européen du crédit immobilier avec un niveau élevé de protection des consommateurs. La directive introduit un document standard contenant les informations précontractuelles indispensables, comme le taux annuel effectif global, afin d'aider l'emprunteur à choisir et à comparer les offres sur une base transfrontalière. Le consommateur bénéficiera d'un délai de 7 jours pour éventuellement renoncer à son investissement sans pénalité. Toute vente liée, qui imposerait à un emprunteur de contracter une assurance spécifique liée au crédit hypothécaire dans le même établissement, sera interdite.

► The Directive (2014/17) that provides a framework for granting housing loans in the European Union came into force on 21 March 2016.

The text applies to credit agreements relating to residential immovable property for both secured credit and home loans. It aims to create a European mortgage credit market with a high level of consumer protection. The directive introduces a standard document containing essential pre-contractual information, such as the annual percentage rate of charge, to help borrowers choose and compare offers on a cross-border basis. Consumers will have seven days to withdraw from their investment with no penalty. Any tied selling, which would require the borrower to take out specific insurance linked to the mortgage credit from the same establishment, will be forbidden.



Droit des sociétés Company law



► La proposition de société unipersonnelle ou « SUP » présentée par la Commission en avril 2014 a encore été au centre des travaux du CNUE en matière de droit des sociétés.

L'eurodéputé espagnol Luis de Grandes a présenté le 28 janvier 2016 son deuxième document de travail avec toute une série de propositions concrètes d'amendements au texte de la Commission, devant la commission des Affaires juridiques du Parlement européen. Suite aux débats après tenus au sein de l'enceinte parlementaire, aucune avancée n'a été enregistrée pour le moment. A de nombreuses reprises, le CNUE a tenu à alerter les institutions européennes des risques d'utilisation de la SUP à des fins de blanchiment d'argent.

Toutefois, la Commission européenne a continué en 2016 ses démarches volontaristes en matière de digitalisation du droit des sociétés. Elle a publié fin mars 2016 une étude de l'ICLEG (Informal Company Law Expert Group), un groupe informel créé par la Commission avec des experts de son choix pour étudier ses propositions. L'étude recommande notamment de faciliter la communication avec le registre de commerce et de prévoir des procédures de création de sociétés totalement en ligne, dans le cadre du règlement e-Idas. La Commission européenne a lancé le 31 mars 2016 une consultation publique sur les initiatives à entreprendre pour promouvoir les start-up; consultation à laquelle le CNUE a contribué. Enfin, une autre étude

► The proposal for a single-member company or 'SUP' presented by the Commission in April was still the focus of the CNUE's work on company law.

On 28 January 2016, Spanish MEP Luis de Grandes presented his second working paper with a series of proposed amendments to the Commission's text to the European Parliament's Committee on Legal Affairs. Following bitter debates in Parliament, no progress has been recorded to date. The CNUE warned the European institutions on many occasions about the risks of the SUP being used for money laundering purposes.

Nevertheless, in 2016 the European Commission continued its proactive approach to the digitalisation of company law. At the end of March 2016, it published a study by the ICLEG (Informal Company Law Expert Group), an informal group created by the Commission with experts of its choice to study its proposals. The study recommends in particular to facilitate communication with the business register and to establish fully online procedures to create companies, in the context of the eIDAS Regulation. On 31 March 2016, the European Commission launched a public consultation on initiatives to promote start-ups, a consultation to which the CNUE contributed. Finally, another study commissioned by the Commission was expected to be published in autumn 2016 with a view to modernising, rationalising and facilitating interaction between companies and public authorities and to improve the framework for cross-border activities. New legislative proposals are expected in 2017.

commanditée par la Commission devait être publiée à l'automne 2016, en vue de moderniser, rationaliser et faciliter l'interaction entre sociétés et autorités publiques et améliorer le cadre pour les activités transfrontalières. De nouvelles propositions législatives sont attendues en 2017.

Le CNUE a également participé en 2016 pour la première fois aux réunions de la CNUDCI dans le cadre de son groupe de travail « Micro-, petites et moyennes entreprises ». Ce groupe travaille actuellement à l'élaboration de deux guides législatifs sur la simplification des procédures de constitution et sur les grands principes en matière d'enregistrement des entreprises.

The CNUE also participated in 2016 for the first time in UNCITRAL meetings in its Micro, Small and Medium-sized Enterprises working group. This working group is currently developing two legislative guides on simplifying incorporation procedures and on key principles of business registration.

groupe d'experts du Conseil. Par ailleurs, la Commission européenne a commandité une étude de faisabilité relative au fonctionnement du CSE. L'étude, lancée en mars 2016, abordera les aspects suivants pour chaque Etat membre : mise en place ou planification éventuelle des CSE électroniques ; existence ou planification éventuelle d'un registre national des CSE ; existence ou planification d'une interconnexion des registres nationaux de CSE ; existence ou planification d'une interconnexion des registres nationaux de testaments. Dans ce contexte, le CNUE a été sollicité pour apporter sa contribution aux travaux.

European Commission commissioned a feasibility study on how the ECS works. The study, which began in March 2016, will cover the following aspects for each Member State: the implementation of or plans for electronic ECSs; the existence of or plans for a national register of ECSs; the existence of or plans for an interconnection of national registers of ECSs; the existence of or plans for an interconnection of national registers of wills. In this context, the CNUE was contacted to provide its contribution to the work.



Droit des successions Succession law



E-justice E-justice



» Le Parlement européen a publié le 7 avril 2016 une étude de l'Université de Aberdeen relative aux effets probatoires des actes authentiques en matière de successions.

Le CNUE a apporté son expertise à la réalisation de l'étude et, compte tenu de son importance pour le notariat, a entamé une analyse en profondeur son contenu en vue de sa présentation officielle au Parlement européen prévue pour le début de l'année 2017.

Le CNUE a participé très activement aux travaux du Réseau judiciaire européen autour de l'application du règlement « successions » et de sa publicité auprès des citoyens. Un nouveau groupe de travail avec la participation du CNUE, sera probablement mis en place en 2017 pour aborder des questions pratiques notamment au sujet de l'obligation d'information prévue par l'art. 66 § 5 du Règlement 650/2012.

Le CNUE a suivi de près les discussions avec les gouvernements nationaux sur les questions de l'interconnexion des registres testamentaires, de l'enregistrement des certificats successoraux européens (CSE) et d'échange électronique des données relatives aux testaments, dans le cadre du

» On 7 April 2016, the European Parliament published a study by the University of Aberdeen on the evidentiary effects of authentic acts in the context of successions.

The CNUE contributed its expertise to this study and, given its importance for the notariat, began an in-depth analysis of its content with a view to its official presentation to the European Parliament at the beginning of 2017.

The CNUE participated very actively in the European Judicial Network's work on application of the succession regulation and informing citizens about the regulation. A new working group in which the CNUE will participate will probably be set up in 2017 to deal with practical questions relating to the information obligation provided by Art. 66.5 of Regulation 650/2012.

The CNUE followed closely discussions with the national governments on the interconnection of registers of wills, registration of European Certificates of Successions (ECSs) and the electronic exchange of data relating to wills, in the context of the Council's Expert Group. Furthermore, the

» La Commission européenne a dévoilé le 19 avril 2016 un plan d'action sur les services publics numériques. Celui-ci prévoit un ensemble de mesures d'ici fin 2017, comme notamment :

- créer un portail numérique unique permettant aux utilisateurs d'obtenir toutes les informations et l'aide dont ils ont besoin pour exercer leurs activités au-delà des frontières;
- interconnecter tous les registres du commerce et registres d'insolvabilité et les relier au portail e-Justice, qui deviendra un guichet unique;
- mettre en place un projet pilote avec les administrations appliquant le principe d'«une fois pour toutes» pour les entreprises par-delà les frontières, c'est-à-dire que les entreprises devront s'acquitter des formalités administratives auprès des pouvoirs publics d'un seul pays de l'UE, même si elles exercent leurs activités dans d'autres États membres de l'UE;

» On 19 April 2016, the European Commission revealed an action plan on digital public services. The action plan includes a set of measures to be undertaken by the end of 2017, including the following.

- Set up a digital single gateway enabling users to obtain all information and assistance needed to operate across borders.
- Interconnect all business registries and insolvency registers and connect them to the e-justice portal, which will become a one-stop shop.
- Set up a pilot project with administrations that will apply the "once-only" principle for businesses across borders. This means companies will only need to provide paperwork to public authorities in one EU country, even if they operate in other EU Member States.
- Accelerate the transition to e-procurement, e-signatures and implementation of the "once-only" principle in public procurement.

- accélérer le passage aux marchés publics électroniques et signatures électroniques ainsi que la mise en œuvre du principe d'«une fois pour toutes» dans les marchés publics.

Partenaire des gouvernements, le notariat contribue activement à une administration plus efficace, notamment par la mise en place de procédures totalement dématérialisées. Le CNUE suit donc avec un grand intérêt les développements autour du plan d'action de la Commission.

As a partner of governments, the notariat contributes actively to achieving more efficient administration, for example through the implementation of fully digital procedures. The CNUE therefore follows with interest developments relating to the Commission action plan.



Formation Training



► La Commission européenne a renouvelé une fois encore sa confiance dans le CNUE, en sélectionnant son projet sur la formation à l'attention des notaires et des candidats-notaires, qui s'étend sur la période 2015-2017.

Au menu, l'organisation de 11 séminaires de formation dans 11 pays différents avec, en point d'orgue, la tenue d'une conférence de clôture en Italie.

Ce projet succède au programme de formation «Les Notaires pour l'Europe - L'Europe pour les Notaires», organisé sur la période 2012-2014. Il s'inscrit également dans sa continuité puisque les formations dispensées se focalisent essentiellement sur l'application du nouveau règlement européen sur les successions internationales. Les premiers séminaires ont commencé au début de l'année 2016.

Ce programme répond à la volonté de la Commission européenne d'offrir la possibilité à la moitié au moins des professionnels du droit en Europe de suivre une formation européenne à l'échelle locale, nationale ou européenne d'ici 2020. Un autre de ses objectifs est de faire en sorte que les praticiens du droit bénéficient tous d'au moins une semaine de formation en droit de l'UE au cours de leur carrière.

► The European Commission once again renewed its trust in the CNUE by selecting its project on training for notaries and candidate-notaries, which extends over the 2015-2017 period. The project involves the organisation of 11 training seminars in 11 countries, culminating in a closing conference in Italy.

This project follows the "Notaries for Europe – Europe for Notaries" training programme organised in 2012-2014. It is also a continuation of this project since the training focuses essentially on application of the new European regulation on international successions. The seminars began at the beginning of 2016.

This programme responds to the European Commission's wish to offer the possibility of following European training at local, national or European level to at least half of all legal professionals in Europe by 2020. Another of its objectives is to ensure that all legal practitioners have at least one week of training in EU law during their career.



Forum Futurologie Futurology Forum



► A l'initiative du notariat hongrois, le CNUE a mis en place un nouveau forum interne de discussion sur le thème de la futurologie.

Les deux premières réunions du forum se sont tenues à Budapest le 24 mai 2016 et à Paris les 7 et 8 novembre. Elles ont été consacrées aux derniers développements technologiques pouvant avoir un impact sur les professions juridiques. Parmi les sujets évoqués avec l'aide d'intervenants extérieurs : la digitalisation des registres, la création de bases de données électroniques, l'utilisation des big data et ses limites, le recours à l'intelligence artificielle, le développement de la technologie blockchain, les outils disponibles dans le cadre d'e-Codex, etc. Ces discussions ont été des occasions excellentes pour analyser les défis et les opportunités technologiques qui proviennent non pas du secteur politique mais de l'économie réelle, de son secteur technologique et de ses évolutions vers le « 4.0 ». L'assemblée générale du CNUE, lors de sa réunion à Zagreb, a encouragé toutes les structures techniques du notariat à s'impliquer activement dans cette réflexion qui a pour but la mise en place d'une « e-stratégie » du notariat européen.

► At the Hungarian notariat's initiative, the CNUE set up a new internal discussion forum on futurology.

The first two meetings of the forum were held in Budapest on 24 May 2016 and in Paris on 7 and 8 November. They focused on recent technological developments that could have an impact on the legal professions. The following were among the subjects raised with the help of external speakers: digitalisation of registers, the creation of electronic databases, the use and limits of big data, use of artificial intelligence, the development of blockchain technology, the tools available in the context of e-CODEX, etc. The discussions provided excellent opportunities to analyse the challenges and technological possibilities coming not from the political sector but from the real economy, its technological sector and its evolution towards "4.0". At its meeting in Zagreb, the CNUE General Assembly encouraged all the notariat's technical structures to get actively involved in this reflection, with the aim of implementing an e-strategy for the European notariat.



Médiation Mediation



► Le 26 août 2016, la Commission européenne a publié un rapport d'évaluation relatif à l'application de la directive 2008/52/CE sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale, laquelle vise à faciliter l'accès à des modes alternatifs de règlement des litiges et à favoriser le règlement amiable des litiges par le recours à la médiation.

Le rapport de la Commission se fonde sur plusieurs études ainsi que sur une consultation publique réalisée à la fin de l'année 2015. Il conclut, qu'il n'y a pas lieu, à ce stade, de réviser la directive, mais que son application peut être améliorée par le développement et le partage des bonnes pratiques, une meilleure promotion de la médiation auprès du public et des professionnels, et le soutien au niveau européen par le cofinancement de projets relatifs à la médiation.

Ce dernier point intéresse tout particulièrement le CNUE qui a soumis une demande de cofinancement auprès de la Commission pour soutenir un projet ambitieux en matière de médiation. Ce projet aura pour objectif d'appuyer la création d'un réseau européen de notaires-médiateurs et de mettre en place un cadre commun à la pratique de la médiation au niveau européen. Ces objectifs sont d'ailleurs énoncés dans le Plan 2020 des Notaires d'Europe. Le projet a été soumis à la Commission dans le courant du mois de décembre 2016.

► On 26 August 2016, the European Commission published an evaluation report on the application of Directive 2008/52/EC on certain aspects of mediation in civil and commercial matters, seeking to facilitate access to alternative dispute resolution and to promote the amicable settlement of disputes by encouraging the use of mediation.

The Commission's report is based on several studies in addition to a public consultation conducted at the end of 2015. It concludes that there is no need at this stage to revise the directive, but its application can be improved by developing and sharing good practice, better promotion of mediation to the public and professionals and support at European level through the co-funding of mediation projects.

This last point is of particular interest to the CNUE, which has submitted a co-funding application to the Commission requesting support for an ambitious mediation project. The aim of the project will be to support the creation of a European network of notary-mediators and to implement a common framework for mediation practice at European level. Moreover, these objectives are set out in the 2020 Plan of the Notaries of Europe. The project was submitted to the Commission in December 2016.



Réseau Notarial Européen European Notarial Network



► Le Réseau Notarial Européen (RNE) a franchi une nouvelle étape importante en 2016. Son programme de travail pour la période 2015/2018 a reçu l'aval de la Commission européenne et un cofinancement lui a été octroyé pour l'année 2016 en vue de soutenir la mise en place de ses différentes activités. Cette année, l'accent a été mis sur la création d'outils pratiques en droit de la famille.

Une « cross-check form » bilingue pour les régimes matrimoniaux et les conventions matrimoniales a été créée. Cet outil doit permettre à un notaire d'un Etat membre de poser des questions standardisées à un notaire d'un autre pays concernant :

- L'existence ou non d'une convention matrimoniale et l'éventuelle inscription dans un registre de la convention et/ou du régime matrimonial;
- Des éléments liés aux régimes matrimoniaux/conventions matrimoniales nécessaires au notaire d'un Etat membre lors de la rédaction d'un acte dont la validité/le contenu dépend du régime matrimonial d'un autre pays de l'UE;
- Les situations dans lesquelles le notaire se voit confronté à la liquidation et aux effets de la dissolution d'un régime matrimonial avec des éléments d'extranéité.

Les outils développés par le RNE sont mis à disposition des notaires sur sa plateforme en ligne, ouverte depuis le mois de juillet 2016. Celle-ci compte aujourd'hui plus de 550 notaires-utilisateurs européens.

Enfin, un atelier de travail a été organisé le 30 septembre 2016 à Venise avec comme thématique principale les deux règlements sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés.

► The European Notarial Network (ENN) made an important step forward in 2016. Its 2015-2018 work programme received European Commission approval and it was granted funding for 2016 to support the implementation of its various activities. This year, emphasis was on the creation of practical tools in family law.

A bilingual cross-check form for matrimonial property regimes and matrimonial agreements was created. This form enables a notary from one Member State to put standard questions to a notary from another country regarding the following.

- The existence or not of a convention on matrimonial matters and possible recording of the matrimonial convention and/or property regime in a register.
- Elements linked to matrimonial property regimes/conventions on matrimonial matters required by the notary from one Member State when drafting a document whose validity/content depends on the matrimonial property regime of another EU country;
- Situations in which notaries are confronted with the liquidation and consequences of the dissolution of a matrimonial property regime with foreign elements.

The tools developed by the ENN are available to notaries on the online platform, which has been open since July 2016. This platform now has over 550 European notary-users.

Finally, a workshop was held on 30 September 2016 in Venice, the main topic being the regulations on matrimonial property regimes and registered partnerships.



Sécurité sociale notariale Notarial social security



► Le CNUE s'est impliqué activement dans les travaux de taxonomie entrepris par l'OCDE visant à revoir la classification et le glossaire utilisés pour définir les différents types de systèmes de pensions privées, appliqués partout dans le monde et qui datent de 2005.

Une task-force ad hoc a été créée à la fin de l'année 2015 au sein du groupe de travail sécurité sociale notariale du CNUE. Cette task-force a délivré ses premières conclusions à l'occasion d'un échange de vues avec une représentante de l'OCDE dans le cadre d'une réunion avec le groupe de travail en octobre 2016.

► *The CNUE is actively involved in the OECD's work on taxonomy to review the classification and glossary used to define the different types of private pension systems applied worldwide and which date back to 2005.*

An ad hoc taskforce was created in 2015 within the CNUE's Notarial Social Security working group. This taskforce delivered its initial conclusions during an exchange of views with an OECD representative during a meeting with the working group in October 2016.

Relations extérieures External Relations

Associations notariales européennes

Le CNUE est fier d'apporter son soutien logistique et administratif aux diverses organisations notariales mises en place sous son impulsion : EUFides, Bartolus et ARERT. Notamment, le CNUE accueille et organise les assemblées générales et les conseils d'administration de ces organismes.

European Notarial Associations

The CNUE is proud to give administrative and logistical support to the various notarial organisations set up under its impetus, namely EUFides, Bartolus and the ENRWA. The CNUE organises and hosts these associations' General Assemblies and Board meetings.

ARERT /ENRWA



L'Association du Réseau Européen des Registres Testamentaires est une association internationale sans but lucratif de droit belge, créée en 2005 par les notariats belge, français et slovène. L'ARERT œuvre à l'interconnexion des registres testamentaires en Europe. Avec l'arrivée du registre slovaque en 2016, 16 registres testamentaires européens sont interconnectés grâce à l'ARERT. Pour la période allant d'octobre 2015 à septembre 2016, le réseau a enregistré 1702 interrogations pour un taux de 14,87% de réponses positives. L'ARERT travaille également à l'interconnexion des registres nationaux des certificats successoraux européens. Grâce à son action, les registres français et luxembourgeois sont désormais interconnectés. Le registre belge devait également être interconnecté dans d'ici la fin de l'année 2017.

The European Network of Registers of Wills Association is an international non-profit association under Belgian law, created in 2005 by the Belgian, French and Slovenian notariats. The ENRWA works on the interconnection of registers of wills in Europe. With the arrival of the Slovakian register in 2016, 16 European registers of wills are now interconnected thanks to the ENRWA. For the period between October 2015 and September 2016, the network recorded 1702 queries, with 14.87% of positive responses. The ENRWA also works on the interconnection of the national registers of European Certificates of Succession. Thanks to the ENRWA's action, the French and Luxembourg registers are now interconnected. The Belgian register should also be interconnected by the end of 2017.

BARTOLUS

Bartolus

Bartolus est une AISBL de droit belge qui a été fondée en 2010 et dont les quatre membres fondateurs sont les notariats allemand, espagnol, français et italien. Bartolus a pour but le développement et la mise en œuvre d'outils, normes, infrastructures et procédures relevant des technologies de l'information et de la communication à l'usage notamment des Notaires d'Europe.

A cette fin, l'Association doit notamment :

- mettre en œuvre tous services destinés à faciliter la circulation de documents électroniques, et particulièrement des actes authentiques ;
- assurer la promotion de ces services auprès des notariats européens et effectuer ou faire effectuer toutes opérations de formation des notaires ou de leurs collaborateurs pour qu'ils s'approprient les produits mis en œuvre ;
- mener les travaux de veille technologique et juridique nécessaires à la conception, la réalisation et l'évolution de ces services.

Bartolus is an AISBL under Belgian law that was founded in 2010, the founding members of which are the French, German, Italian and Spanish notariats. Bartolus seeks to develop and implement tools, standards, infrastructures and procedures relating to information and communications technologies for use by the Notaries of Europe.

To this end, the Association must:

- *implement services facilitating the movement of electronic documents, and particularly authentic instruments;*
- *promote these services to the European notariats and conduct or commission the training of notaries and their staff so they adopt and use the products developed;*
- *monitor technological and legal developments necessary for the creation, implementation and evolution of these services.*

EUFIDES



EUFides est une plateforme de collaboration sécurisée qui a pour objectif de faciliter la coopération entre notaires européens dans le traitement de dossiers transfrontaliers. EUFides est constitué en AISBL de droit belge depuis le mois de janvier 2014, avec comme membres fondateurs les notariats belge, espagnol, français, italien et luxembourgeois. En 2016, EUFides a officialisé l'adhésion de deux nouveaux membres : les notariats allemand et néerlandais. Conçue initialement pour le traitement des transactions immobilières transfrontalières, EUFides aura vocation à s'étendre dans le futur vers d'autres champs de compétences notariales. Il est d'ailleurs d'ores et déjà possible de traiter des dossiers de successions. A terme, l'utilisation de la plateforme devrait s'étendre au droit de la famille et au droit des sociétés.

EU Fides is a secure collaboration platform that facilitates cooperation between European notaries dealing with cross-border cases. EU Fides was set up as an AISBL under Belgian law in January 2014 with the Belgian, French, Italian, Luxembourg and Spanish notariats as founding members. In 2016, EU Fides welcomed the membership of two new members, the Dutch and German notariats. Originally designed to deal with cross-border real estate transactions, in the future EU Fides will cover other areas of notarial competence. Succession files can already be dealt with, for example. Ultimately, use of the platform should extend to family law and company law.

Organisations externes External Organisations

CHAMBRE EUROPÉENNE DES HUISSIERS DE JUSTICES (CEHJ)

EUROPEAN CHAMBER OF JUDI- CIAL OFFICERS (CEHJ)



La Chambre européenne des huissiers de justice est un organisme représentatif de la profession d'huissier de justice auprès des institutions européennes. En 2016, la CEHJ et le CNUE ont travaillé ensemble, avec le soutien de la Commission européenne, à une étude comparative sur l'application du règlement européen n°1215/2012 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (dit «Bruxelles I (refondu)»). L'étude s'intéresse à la mise en œuvre du règlement par les notaires et les huissiers de justice, aux modalités de transposition de cet instrument en droit national et à son articulation avec le règlement n° 805/2004 sur le Titre exécutoire européen. Le projet a démarré au début de l'année 2016 et s'étend sur 18 mois.

The European Chamber of Judicial Officers is a body that represents the profession of bailiff vis-à-vis the European institutions. In 2016, the CEHJ and the CNUE worked together, with the European Commission's support, on a comparative study on the application of EU Regulation No 1215/2012 on jurisdiction and the recognition and enforcement of judgments in civil and commercial matters (known as "Brussels I (recast)"). The study looks at implementation of the regulation by notaries and judicial officers, the ways this instrument is transposed into national law and its connection with Regulation No 805/2004 on the European Enforcement Order. The project began at the beginning of 2016 and lasts for 18 months.

E-CODEX



Le CNUE est membre observateur du projet E-Codex (Pilot A), cofinancé par la Commission européenne et piloté par le ministère de la Justice de Rhénanie du Nord - Westphalie dans le cadre d'un consortium avec d'autres ministères de la Justice. A ce titre, le CNUE participe également au groupe de travail « e-codex » mis en place au sein du Conseil de l'UE. Le projet e-codex avait pour objet de permettre l'accès aux systèmes de justice à travers l'Europe, en augmentant l'interopérabilité entre les systèmes nationaux existants dans le domaine de l'e-Justice. Il a pris fin en mai 2016 et, afin de garantir la pérennité des résultats obtenus, un consortium a été mis en place autour d'un nouveau projet : « Me-codex », auquel participe le CNUE.

The CNUE is an observing member of the e-CODEX project (Pilot A), co-funded by the European Commission and managed by the Ministry of Justice of North Rhine-Westphalia in the context of a consortium with other ministries of justice. As such, the CNUE also participates in the e-CODEX working party created by the Council of the EU. The purpose of the e-CODEX project was to enable access to justice systems across Europe, increasing interoperability between the existing national systems in the area of e-Justice. It was completed in May 2016 and, in order to ensure the long-term sustainability of the results obtained, a consortium has been set up around a new project, "Me-CODEX", in which the CNUE participates.

EUROPEAN LAW INSTITUTE



Le « European Law Institute » (ELI) a été inauguré le 1^{er} juin 2011. C'est une organisation indépendante dont le but est de contribuer au développement du droit européen. Le CNUE est membre de l'ELI en tant qu'observateur institutionnel. Plusieurs notaires européens sont membres du Conseil de l'ELI et participent activement aux travaux scientifiques de l'ELI.

Le président du CNUE est notamment intervenu à l'occasion de la conférence annuelle organisée à Ferrara les 8/9 septembre 2016.

The European Law Institute (ELI) was inaugurated on 1 June 2011. It is an independent organisation that seeks to contribute to the development of European law. The CNUE is an institutional observing member of the ELI. Several European notaries are members of the ELI Council and participate actively in the ELI's work.

The CNUE President spoke at the annual conference held in Ferrara on 8-9 September 2016.

GROUPEMENT D'ACTION FINANCIÈRE FINANCIAL ACTION TASKFORCE



Le Groupement d'Action Financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le CNUE prend part aux réunions du GAFI au côté des délégués gouvernementaux et les secteurs concernés. Plus particulièrement, le CNUE suit avec intérêt les développements concernant les professions juridiques et les lignes directrices sur l'approche basée sur le risque.

The Financial Action Task Force (FATF) is an intergovernmental body whose purpose is to combat money laundering and terrorist financing. The CNUE participates in FATF meetings alongside government delegates and the sectors concerned. More specifically, the CNUE follows with interest developments concerning the legal professions and the guidance on the risk-based approach.

RÉSEAU JUDICIAIRE EUROPÉEN EUROPEAN JUDICIAL NETWORK



Le CNUE et ses notariats membres prennent part régulièrement aux réunions du Réseau judiciaire européen (RJE) en matière civile et commerciale. Le RJE est un réseau de points de contacts (représentants désignés par les Etats membres, magistrats de liaison, autorités judiciaires ou administratives, ordres professionnels comme le CNUE) qui vise à améliorer, simplifier et accélérer la coopération judiciaire entre les États membres dans les matières civiles et commerciales. C'est sur ce modèle de fonctionnement professionnel que le Réseau notarial européen a été mis en place. En 2016, le CNUE a été sollicité dans le contexte du règlement (UE) 650/2012 relatif aux successions internationales, afin de partager les premiers retours d'expérience et de contribuer aux réflexions européennes pour une bonne application de ce règlement. Par ailleurs, le RJE travaille à l'élaboration d'un guide pour le citoyen sur l'application du règlement « successions », travail auquel le CNUE a été associé.

The CNUE and its member notariats regularly take part in the meetings of the European Judicial Network (EJN) in civil and commercial matters. The EJN is a network of contact points (representatives designated by the Member States, liaison magistrates, judicial and administrative authorities and professional bodies like the CNUE) that seeks to improve, simplify and accelerate judicial cooperation between the Member States in civil and commercial matters. The European Judicial Network was set up based on this model of professional functioning. In 2016, the CNUE was contacted regarding Regulation (EU) 650/2012 on international successions to give initial feedback and contribute to the European reflections to ensure correct application of this regulation. Moreover, the EJN is developing a citizen's guide on the application of the Succession regulation and the CNUE has been involved in this work.

Communication



Les sites web du CNUE

CNUE
Websites

Portail des notaires d'Europe Notaries of Europe portal



www.notariesofeurope.eu

Ce portail est le point d'accès unique vers toutes les ressources mises à disposition par le CNUE pour les citoyens et les Notaires en Europe. Les visiteurs ont la possibilité de s'abonner à la lettre d'information électronique des Notaires d'Europe qui paraît tous les deux mois. Cette lettre d'information compte aujourd'hui plus de 3 000 abonnés.

This portal provides a single access point to all the resources the CNUE makes available to citizens and notaries in Europe. Visitors can subscribe to the Notaries of Europe newsletter that is published every two months. The newsletter currently has over 3000 readers.

Réseau Notarial Européen (RNE) European Notarial Network (ENN)



www.enn-rne.eu

La plateforme en ligne du Réseau Notarial Européen (RNE) est accessible aux 40 000 notaires d'Europe depuis le mois de juillet 2016. Outre la possibilité de faire appel par voie électronique à leurs interlocuteurs nationaux pour les aider sur des dossiers transfrontaliers, les notaires ont maintenant à leur disposition, gratuitement, de nombreux outils pratiques et ressources. L'inscription est très simple et s'effectue via le site www.enn-rne.eu.

The online platform of the European Notarial Network (ENN) has been accessible to the 40 000 notaries of Europe since July 2016. Aside from the possibility to contact their national interlocutors electronically to help with cross-border files, notaries now have many practical tools and resources available to them free of charge. Registration is simple via the website www.enn-rne.eu.

Site « Acheter un bien immobilier en Europe » Buying Property in Europe website



www.jachetemonlogement.eu
www.buyingmyhome.eu

Lancé en 2015, le site web « Acheter un bien immobilier en Europe » - www.jachetemonlogement.eu - met à disposition des fiches d'information, en français et en anglais, expliquant comment acheter un bien immobilier dans les pays connaissant le système notarial, soit 22 pays au sein de l'Union Européenne. Ce site, facile d'accès et basé sur des questions concrètes, se veut un outil pratique destiné aux consommateurs pour leur permettre de comprendre le déroulement d'une transaction immobilière en fonction du droit national applicable.

Launched in 2015, the "Buying Property in Europe" website - www.jachetemonlogement.eu - provides information in English and French explaining how to buy property in the 22 EU countries with the notarial system. The easy-to-access website is based on specific questions and is intended as a practical tool for consumers, helping them to understand the different stages of a real estate transaction depending on the national law applicable.

Site « Successions Europe » Successions Europe website



www.successions-europe.eu

Avec l'entrée en application du règlement européen sur les successions internationales, le CNUE a développé et mis en ligne le 17 août 2015 un nouveau contenu pour le site www.successions-europe.eu. Celui-ci met désormais à disposition des informations sur le droit des successions des 22 Etats membres qui disposent de notaires et ce, en 3 langues : le français, l'anglais et la langue du pays concerné. Le site se structure autour de 4 thèmes principaux : anticiper, préparer, hériter et payer l'impôt sur les successions. Il s'articule autour de questions juridiques traitées en fonction d'une approche notariale et répondant aux attentes concrètes des internautes, tant sur le plan juridique que sur le plan fiscal. Bref, l'outil idéal à consulter avant d'aller voir son notaire !

When the European regulation on international successions became applicable on 17 August 2015, the CNUE added new content to the www.successions-europe.eu website. The website now provides information in three languages (English French and the language of the country concerned) on the succession laws of the 22 Member States that have notaries. The website is based on four main themes: anticipating, preparing, inheriting and paying inheritance tax. It is structured around legal questions dealt with using a notarial approach and responding to web users' specific expectations, with respect to both legal and tax issues. All in all, the ideal tool to consult before going to see your notary!

Site « Couples en Europe » Couples in Europe website



www.couples-europe.eu

Le site « Couples en Europe » met à disposition des citoyens des fiches d'information sur le droit des régimes matrimoniaux et des partenariats enregistrés de tous les Etats membres de l'Union européenne en 21 langues.

The Couples in Europe website provides citizens with information on the law on matrimonial property regimes and registered partnerships in all the Member States in 21 languages.

Site « Personnes vulnérables en Europe » The Vulnerable in Europe webiste



www.personnes-vulnerables-europe.eu
www.the-vulnerable.eu

Le site « Personnes vulnérables en Europe » (www.personnes-vulnerables-europe.eu) comporte deux sections l'une consacrée aux mesures de protection pour les mineurs, l'autre pour les majeurs. Réalisé avec le soutien de la Commission européenne et disponible en 3 langues (allemand, anglais et français), il met à disposition des fiches d'information sur le droit des pays connaissant le système notarial, soit 22 pays européens.

The website on « The Vulnerable in Europe » (www.the-vulnerable.eu) has two sections: one on protective measures for minors, the other for adults. Developed with the European Commission's support and available in three languages (English, French and German), it provides information on the laws of the 22 EU countries with the notarial system.

Annuaire des Notaires d'Europe European Directory of Notaries



www.annuaire-des-notaires.eu
www.notaries-directory.eu

Cet annuaire recense les 40 000 notaires de l'Union européenne. Il renseigne sur les coordonnées de contact et indique également les langues utilisées par le notaire. Ce service est disponible dans les 23 langues de l'Union européenne.

This directory lists the European Union's 40 000 notaries. It provides their contact details and languages spoken. This service is available in the EU's 23 languages.



Twitter

Suivez le CNUE sur Twitter @EUNotaries pour découvrir les dernières nouvelles, les événements, les publications ou les communiqués de presse. Le CNUE compte aujourd'hui plus de 1500 followers !

Follow the CNUE on Twitter @EUNotaries to discover the latest news, events, publications and press releases. The CNUE currently has more than 1500 followers!

Découvrez le compte du CNUE

Discover the CNUE's account:

<https://twitter.com/EUNotaries>



LinkedIn

Rejoignez la communauté des Notaires d'Europe sur

Join the Notaries of Europe community at:

<https://www.linkedin.com/company/council-of-the-notariats-of-the-european-union>



YouTube

Le CNUE dispose de sa propre chaîne de diffusion sur le réseau YouTube. Les dernières vidéos sont ainsi mises à disposition sur

<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>

The CNUE has its own channel on YouTube. The latest videos are available at:

<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>

Message de Me José Manuel García Collantes, futur président du CNUE 2017

Message from Mr José Manuel García Collantes, future CNUE President for 2017



Le Conseil des Notariats de l'Union Européen (CNUE) joue un rôle primordial dans la construction d'un espace européen de Justice, de Liberté et de Sécurité. Nous contribuons par notre expertise aux travaux des institutions européennes et nationales pour un droit de l'Union au service des citoyens. C'est dans ce sens que je souhaite

inscrire l'action de mon mandat à la présidence du CNUE pour l'année 2017 et c'est également dans ce sens que la présidence italienne du CNUE, par Me Paolo Pasqualis, a œuvré au cours de l'année écoulée et je tiens à le féliciter pour les importants résultats obtenus.

Un droit de l'Union au service des citoyens est également le thème que nous avons retenu pour la 4^{ème} édition du congrès des notaires d'Europe. La manifestation se tiendra à St-Jacques de Compostelle du 5 au 7 octobre 2017 et rassemblera praticiens et représentants du monde politique et académique. Deux volets thématiques de la plus grande actualités seront abordés: l'un sur le droit des consommateurs et le rôle à jouer par le notariat pour le développement des supports numériques, l'autre sur droit des sociétés et le transfert des sièges sociaux au sein de l'Union européenne.

Dans le cadre du congrès, nous aurons pour objectif de d'analyser le droit européen civil et commercial et de faire des propositions législatives concrètes aux institutions européennes. C'est pourquoi, j'invite tous les confrères et consœurs européens à retenir d'ores et déjà ces dates dans leur agenda et à venir nombreux à cet événement incontournable du notariat.

The Council of the Notariats of the European Union (CNUE) plays an essential role in building a European area of Justice, Freedom and Security. We contribute through our expertise to the work of the European and national institutions for EU law at the service of citizens. This is the direction I want for the actions undertaken during my term as CNUE President for 2017, and the current Italian presidency of the CNUE, by Me Paolo Pasqualis, has also worked in this direction throughout the past year and I would like to congratulate him for the important results achieved.

EU law at the service of citizens is also the topic we have chosen for the fourth edition of the Notaries of Europe Congress. The event will be held in Santiago de Compostela from 5 to 7 October 2017 and will bring together practitioners and representatives from the political world and academia. Two very topical issues will be covered: consumer law and the notariat's role in developing digital materials and company law and the transfer of company headquarters within the EU.

Our aim in the context of the congress will be to analyse European civil and commercial law and make specific legislative proposals to the European institutions. I therefore invite all our European colleagues to put these dates in their diaries and come in force to this unmissable notarial event.



Conseil des Notariats de l'Union Européenne

Avenue de Cortenbergh, 120 - B-1000 Bruxelles
Tél: + 32 (0)2 513 95 29 - Fax: +32 (0)2 513 93 82

E-mail: info@cnue.be

Site web : www.notairesdeurope.eu